

*UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI DE TIZI-OUZOU Faculté des
Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion*

Département des sciences Economiques



Mémoire de fin de cycle

*Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences économique
Option : économie monétaire et bancaire*

Thème

*L'évaluation de l'effet du financement non
conventionnel sur la stabilité macro-
économique en Algérie*

Présent par :

*Mesli Toufik Mohamed-
Larbi Massinissa*

Encadré par :

Guelmine Mohamed Hichem

Jury de soutenance :

President: Mr Sam Hocine. MCA, UMMTO

Encadrent: Mr Guelmine Mohamed Hichem. MCA, UMMTO

Examinatrice : Mme Boulifa Mahour Yamina. MAA, UMMTO

Promotion 2022/2023

Remerciements

*Avant tout, nous remercions le bon dieu le tout puissant de nous avoir
Donné la force nécessaire pour parvenir à finaliser ce modeste travail.*

*Mes remerciements les plus vifs s'adressent à mon encadreur, Mr Guelmine
Mohamed Hichem, pour ses conseils et aides lors de l'élaboration de ce
Travail tout en espérant être à la hauteur de ses conseils et
recommandations.*

*Mes remerciements vont également à Monsieur SAM Hocine, chef de spécialité
(économie monétaire et bancaire).*

*Et Je tiens aussi à exprimer ma profonde gratitude aux membres du Jury, pour
L'honneur qu'ils me font en participant à l'évaluation de mon mémoire.
Enfin, mes vifs remerciements s'adressent à toutes les personnes qui ont
Contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce modeste mémoire.*

Dédicace

Je dédie ce travail ;

Toute ma famille.

À Mes très chers parents ;

Mes sœurs ;

et mes frères

Tous mes amis (es) ;

Et À toutes les personnes qui ont

Contribué à la réalisation de

ce travail.

Toufik

Dédicace

Je dédie ce travail à :

Toute ma famille.

Mes très chers parents ;

Mes sœurs ;

Mes frères ;

Tous mes amis (es) ;

*Et A toutes les personnes qui ont contribué
à la réalisation de ce travail.*

Massinissa



*Liste des tableaux et
figures*

Liste des tableaux et figures

Liste des tableaux

01	L'évaluation de déficit commercial de 1964-2016.....	13
02	Evolution du taux d'inflation de 1990 à 2014 (en %)......	26

Liste des tableaux et figures

Liste des figures

01	Évolution du taux des réserves obligatoires (2002-2013)	17
02	Évolution des taux des reprises de liquidités (2002-2013)	36



Liste des abréviations

Liste des abréviations

BA : Banque d'Algérie

CNIS : Conseil National de l'Information Statistique

CST : Comptes Spéciaux de Trésor

DGT : Direction Générale du Trésor

EPE : Entreprise Economique et Publique

FMI : Fonds Monétaire International

FRR : Fonds de Régulation des Recettes

IBS : Impôt sur les Bénéfices des Sociétés

IRG : Impôt sur le Revenu Global

LF : Loi de Finances

PIB : Produit Intérieur Brut

PLF : Projet de loi de finances

B.C.I.A : Banque Industrielle et Commerciale d'Algérie

ABEF : représentants de l'Association des Banques et Etablissements Financiers

BCE : Banque Centrale Européenne

TAP : Taxe sur l'Activité Professionnelle

TIC : Taxe Intérieur de Consommation

TPP : Taxe sur les Produits Pétroliers

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

UEM : Union Economique et Monétaire **FNI** : Finance Le National Inversement Fun



Sommaire

Sommaire

Introduction Générale :	2
--------------------------------------	----------

Chapitre I/ Système bancaire Algérien

- Introduction :	6
La Généralité sur le financement non conventionnel	8.
Section 1 : développement de système bancaire algérienne	7
Section2 : Marche bancaire algérienne	12
SECTION3 : Les anomalies du système bancaire algérien	18

CHAPTER II : Le Trésor Public

Introduction	25
Section 1 : Le développement de relation Trésor Public et la banque centrale.....	26
Section2 : Les anomalies de la politique budgétaire	37
Conclusion	46

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macroéconomique.

Introduction	48
- Section 1 : Le déroulement du financement non-conventionnel :	50
Section 2 : L'effet du financement non conventionnel sur la stabilité macro-économique	61
Section 3 : Risques liés au financement non conventionnel.....	63
-Conclusion :	64
Conclusion générale	67



Introduction générale

Introduction générale

Financement non conventionnel ou impression de signes monétaires, liquidité de la banque centrale, ce qui augmente la masse monétaire dans l'économie. Sachant qu'il est impératif que les deux puissent croître au même rythme. Il s'agira d'augmenter la production de biens et de services.

Le pays d'Algérie, parmi plusieurs pays dans le monde, a mis en place un financement non conventionnel en introduisant des amendements à la loi sur le crédit et la monnaie (loi n° 17-10 du 11 octobre 2017), permettant d'obtenir des liquidités de la banque centrale. au trésor. Cette politique monétaire non conventionnelle a été mise en place après la chute des prix du pétrole, car les financements conventionnels ne pouvaient résoudre le problème entre les ressources existantes et les besoins de financement... Les besoins de financement non conventionnel sont estimés à 570 milliards de dinars en 2017, passant à 1 815 milliards de dinars en 2018 et 580 milliards de dinars en 2019, a indiqué le ministre des Finances (Ould Mohamed, 23 octobre 2017) . Les gouvernements qui recourent à des financements non conventionnels nous semblent courir un risque très sérieux, comme on le sait à la lecture des statistiques, les inquiétudes continuent de monter.

Depuis les années 2000, les banques algériennes poursuivent le seul objectif de stabilité des prix en raison d'un excès de liquidité bancaire.

Seulement, depuis 2014, la chute brutale des prix des hydrocarbures est pour cause du recul drastique des réserves de change et l'épuisement du Fond de Régulation des Recettes. Ce qui a induit le pays dans une situation d'liquidité du système bancaire et de crise économique. Pour tenter de rétablir les grands équilibres, les autorités du pays ont fait recours au financement non conventionnel en 2017. Communément appelé 'la planche à billet', ce financement est mis en œuvre après promulgation de la loi 17-10, sur la monnaie et le crédit du 11 octobre 2017 complétant l'ordonnance de 2003. Ainsi, une masse monétaire de plus de 6000 Mds de dinars sont injectés dans l'économie malgré que le taux de liquidité soit élevé et le taux de l'inflation a atteint 5.6% en 2017.

La Banque centrale d'Algérie joue un rôle important dans la politique monétaire et financière de l'Algérie. Mais après la réforme, l'endroit est devenu de plus en plus large. Conformément à la loi n° 88-06 du 12-01-88, principalement conformément à la loi du 14-04-90, la Banque centrale d'Algérie retrouve toute sa force en instaurant un système financier ouvert sur l'extérieur, selon les schèmes. A l'indépendance, l'Etat algérien entendait restaurer tous les attributs de la souveraineté, notamment la souveraineté monétaire. En créant sa propre

Introduction générale

institution d'émission, l'Algérie a restauré sa "souveraineté d'émission de monnaie". La Banque centrale d'Algérie a pour objet de créer et de maintenir les conditions les plus favorables au développement ordonné de l'économie nationale dans les domaines de la monnaie, du crédit et du change en favorisant la mise en œuvre de toutes les ressources produites par le pays.

Le Trésor a été établi comme un véhicule privilégié pour l'intervention de l'État dans l'économie.

À cet égard, le ministère des Finances est largement intervenu dans le financement des investissements des entreprises publiques et la construction de logements abordables, en soutenant les revenus et les budgets des banques commerciales et des entreprises en cas de difficultés financières. Dépenses pour soutenir la reprise de cette année.

Recettes, sans affecter les achats d'électricité des citoyens (à la manière du gouvernement, qui est passé de 1,297 milliard de DA à moyen terme à 2017 (représentant 50% 6,7% du PIB) pour atteindre 3,614 milliards de DA (16,7% du PIB) d'ici la fin de 2021, en raison de l'approche adoptée par le gouvernement, à savoir le financement des dépenses scellées, qui a contribué à la hausse du déficit du Trésor et à l'amélioration de la dynamique de croissance économique.

Problématique

Les autorités monétaires algériennes ont mis en œuvre un ensemble de mesures réglementaires : objectifs, instruments, afin de mener à bien leur politique monétaire.

Ainsi, la conduite de cette dernière nécessite de bien définir les variables monétaires à affecter afin de réaliser les objectifs visés. Notre but consiste à trouver les éléments de réponse à notre problématique principale, qui est :

Quel sont les effets de financement non conventionnel sur la stabilité macro-économie en Algérie ?

De la problématique soulevée plus haut Découlent les hypothèses suivantes :

H1 : Le recul des cours du pétrole sur les marchés mondiaux depuis 2014 a eu des Répercussions négatives sur les indicateurs macroéconomiques algériens.

H2 : L'augmentation de la masse monétaire suite au financement non conventionnel a Un impact sur l'inflation.

Introduction générale

H3 : le déroulement de financement non conventionnel a un impact sur l'effet de l'assouplissement quantitatif sur la stabilité macro économie

- Objectifs de l'étude :

- Exposer les amendements apportés par la loi sur la monnaie et le crédit n° 17-10 du 11 Octobre 2017.

- Evaluer les principaux indicateurs monétaires et indicateurs budgétaires durant la Période 2011-2016.

- Voir les effets de financement non conventionnel sur la stabilité macro-économie en Algérie

Méthodologie de recherche :

Pour notre part, nous avons utilisé les méthodes et techniques qui nous a permis d'interpréter et de faire des analyses des données recueillies, pour que nous arrivions a répondre a notre problématique. Nous avons puisé des informations en rapport avec notre travail dans certains documents, ouvrage de base, rapport, revue et l'Internet.

Le plan de travail :

Nous avons organisé notre mémoire de trois chapitres et on a essayé d'équilibrer notre plan de travail par la répartition équitable des sections et chaque chapitre contient deux sections, hormis l'introduction, la conclusion générale.

Le premier chapitre portera le système bancaire et ses caractéristiques et son rôle, avec les anomalies de système bancaire algérien.

Le deuxième chapitre portera développement de relation (Trésor nationale et la banque centrale) avec les anomalies de la politique Budgétaire et La solution gouvernementale.

Le troisième chapitre portera l'effet d'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique et Le déroulement du financement non-conventionnel



*Chapitre I/ Système
bancaire Algérien*

1. CHAPITER 1**1.1. Introduction :**

La banque centrale d'Algérie occupait une place importante dans la politique monétaire et financière de l'Algérie. Mais après les reformes, cette place s'élargissait de plus en plus. C'est avec la loi 88-06 de 12-01-88 et principalement avec la loi de 14-04-90, que la banque centrale d'Algérie, à retrouver tout sa force, en instaurant un système financier ouvert sur l'extérieur, suivant des normes universelles et selon les programmes modernes préconisée.

A l'indépendance, l'Etat Algérien entend recouvrer tous les attributs de la souveraineté, notamment la souveraineté monétaire. En créant son propre Institut d'émission, l'Algérie récupère son « droit régalien d'émettre de la monnaie ».

De la banque centrale d'Algérie consiste à créer et à maintenir dans le domaine de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables à un développement ordonné de l'économie nationale, en promouvant la mise en œuvre de toutes ressources productives du pays, tout en veillant à la stabilité interne et externe de la monnaie. Pour éviter ces crises en matière d'objectifs de la politique monétaire et d'instruments de sa conduite, la Banque Centrale d'Algérie présente au conseil de la monnaie et du crédit, au début de chaque année, les prévisions de l'évolution des agrégats de monnaie et du crédit. La Banque d'Algérie propose également les instruments de politique monétaire et à atteindre l'objectif assigné aux variable intermédiaire et à atteindre l'objectif ultime de la politique monétaire.

La banque centrale a pour mission de créer et de maintenir , dans le domaine de la monnaie , du crédits et des changes , les condition les plus favorable à un développement ordonne de l'économie national , en promouvant la mise en œuvre de toutes les ressources productives du pays , tout en veillant à la stabilité interne et externe de la monnaie.

A cet effet, elle est chargée de régler la circulation monétaire, de diriger et de contrôler, par tous les moyens appropriés, la distribution du crédit, de veiller à la bonne gestion des engagements financier à l'égard de l'étranger et de régularisation le marché des changes. En effet, la Banque Centrale d'Algérie n'est plus une entreprise publique économique puisque, conformément à la loi relative à la monnaie et au crédit, c'est un établissement national doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, avec une capitale constituée par une dotation entièrement conscrite par l'Etat.

Après avoir choisi de se tourner vers l'économie de marché, l'Algérie s'est vue obliger de lancer un processus de modernisation de son secteur bancaire et essayer de rattraper le retard d'adaptation économique pris sur ses voisins notamment le Maroc et la Tunisie. Le système bancaire algérien tel qu'il se présente aujourd'hui est le résultat de mutations successives dictées par l'évolution des besoins de financement de l'économie nationale. Comme le souligne J. Denizet « Parmi les problèmes qui se posent aux hommes de ce temps, il est permis de dire que les problèmes monétaires sont à la fois les plus graves ... ». Ainsi, l'Etat algérien s'est vu contraint au fil des années, d'engager une série de réformes dont la finalité est sous tendue par les objectifs ci-dessous :

- Le renforcement de la stabilité et de la rentabilité du secteur financier et bancaire,
- Le renforcement du marché du crédit et la réduction du coût de l'intermédiation,
- La modernisation des systèmes d'information et de paiement pour améliorer la qualité des services bancaires
- Le développement de l'octroi de crédit pour le financement des besoins des particuliers (crédit immobilier et crédit à la consommation)

Dans ce sens, les spécialistes du Fonds Monétaire International (FMI) ainsi que les représentants de l'Association des Banques et Etablissements Financiers (ABEF) trouvent que la réforme du système bancaire algérien doit obligatoirement se focaliser sur la modernisation des systèmes de paiement ainsi que le cadre règlementaire régissant ce secteur.¹

¹ « Les techniques d'évaluation des risques étaient peu développées et assises sur la projection de données comptables et financières. Elle était appliquées au secteur privé pour le marginaliser »

1.2. La Généralité sur le financement non conventionnel :**1.2.1. La nécessité et de la faisabilité du financement non conventionnel**

Il y a de profondes raisons de soutenir les programmes de financement de notre nation accord de taille raisonnable :

1) Financement externe et financement interne les obligations ne peuvent répondre à la demande actuelle ;

2) Dans les prochaines années, La Banque d'Algérie (BA) profitera des gains de change, au moins 3,15 trillions DA (16,3% du PIB), qui peut être financement non conventionnel.

3) Suivi adéquat de BA pour injection la liquidité réduira le risque d'inflation,

1.2.2. Financement externe.

La dette extérieure ne devrait être interdite sous aucun prétexte politique. Il n'y a pas de problème de souveraineté. L'énorme dette américaine est en bon état certains sont entre des mains étrangères, dont l'Algérie, qui a acheté des obligations américaines. L'Amérique va-t-elle céder à l'Algérie ? De même, on peut bien sûr Blâmer de nombreux Boumediene pour l'utilisation de la dette extérieure. Pour financer l'économie du pays, mais certainement pas celui d'avoir affaibli la souveraineté du pays.

Nous avons expliqué la dette extérieure sur les marchés internationaux ailleurs actuellement pas assez (voir [1] et [2]) : avec demande immédiate; ils seront à des taux d'intérêt très élevés car déficit budgétaire et dépenses énormes ; le dinar est grossièrement surévalué (20 % à 40 % selon le modèle), le remboursement de cette dette extérieure sera très élevé car il sera achevé après l'inévitable ajustement du dinar. Notre pays pourra recourir à la dette extérieure une fois le dinar ajusté et le déficit revenu à raisonnable (moins de 3% à 5%).

1.2.3. Les dinars manquent terriblement

Il y a donc encore du financement interne. FRR est vide. Une nouvelle opération de type obligataire pourrait être envisagée, mais elle Même avec des taux élevés, seuls quelques mois du problème sont résolue. Pourquoi ? Ces Les dinars font cruellement défaut dans l'économie en raison des importations. Prenons le cas de l'année En 2016, nous avons des données complètes. Déficit d'équilibre Le montant du paiement est de 26 milliards de dollars

Au cours de la même période, un dollar valait 109,5 DA, ce qui signifie que En 2016, BA a brûlé 2,77 billions de DA en échangeant la monnaie contre des dinars. Pour la même raison, la

quantité de BA détruite en 2015 était quasiment la même, près de 500 milliards DA en 2014 et au moins 675 milliards de DA en 2017. Ainsi, depuis fin juin 2014, les au début de la crise, BA a détruit au moins 6 715 milliards de dollars d'aide au développement (34,6 % du PIB). BA a importante injection de liquidité : réduite jusqu'à épuisement des versements en cours liquidité dans une bonne année (1 894 milliards de DA en juin 2014) .

Injecter FRR à la demande du gouvernement trésor (5 235 milliards de dollars en juin 2014) ; réduction des réserves obligatoires des banques de 12 % à 4 % ; rétablir les programmes de refinancement bancaire et ouvrir les marchés.

Le ratio actuel de la masse monétaire au PIB est très élevé (82 % en 2016), mais La part des fonds fiduciaires est également élevée (26,8 %). Le taux d'intérêt sur l'épargne est trop bas, Il doit être augmenté pour attirer certaines monnaies fiduciaires dans le système financier. BA a peu de marge de manœuvre dans le système bancaire de refinancement.

Le marché public ne peut couvrir le montant total des projets qu'il peut refinancer parce qu'il Besoins actuels. Le système financier doit absolument s'améliorer Des économies. Cependant, une option raisonnable de financement non conventionnel est nécessaire.

1.2.4. Bénéfices à venir de la BA.

Selon la loi, BA doit distribuer ses bénéfices au gouvernement de l'État forme de dividendes. Une manière générale, le profit provient du retour sur investissement réserves de change sur le marché international. Compte tenu des taux d'intérêt bas actuellement, ces investissements peuvent rapporter jusqu'à 2 à 3 milliards de dollars. Néanmoins, au cours de l'année écoulée, BA va distribuer des dividendes exceptionnels au Trésor : 600 milliards de DA et 900 milliards de DA en 2016/2017 (voir le relevé de compte BA de mai 2017 publié au Journal officiel n° 42). D où Le bénéfice de BA arrive ? Ils proviennent des gains de change. Un des rôles de BA est de convertir la monnaie en dinars pour les opérations importer et exporter. Les réserves de change actuelles sont achetées par la BA avec Sonatrach et d'autres exportateurs quand la balance est excédentaire paiements (2000 - juin 2014). Au cours de cette période, la valeur moyenne d'un dollar était de 75 afficher. Depuis juin 2014, et en raison du déficit de la balance des paiements, BA commence vendez ces devises pour plus de 75 DA et actuellement près de 110 \$ afficher. En d'autres termes, pour chaque dollar de ventes actuelles, BA gagne 35 DA de profit. BA a utilisé les bénéfices passés pour payer au Trésor 1,5 billion de DA en dividendes et Augmenter son capital et ses réserves (800 milliards de DA cette année ; mai 2017, baccalauréat ès arts). Il est difficile de ne pas assumer à l'avance le rôle principal du Gouverneur

Mohammed Laksaci de BA, un brillant commis d'État, a abaissé le malgré toute la pression, le dinar est venu faire face au contrecoup du pétrole.

Actuellement, le niveau des réserves de change est de 100 milliards de dollars. Ils continueront baisse, en particulier avec le programme massif d'impression d'argent. si nous estimons Le niveau critique de ces réserves est de 10 milliards de dollars (3 mois d'importations), et que l'on n'assiste pas à une revalorisation du dinar (sauf si le pétrole repasse au-dessus de 100 \$ le baril, ce qui réglerait les problèmes actuels), la vente par la BA de 90 mds \$ lui amènera un bénéfice de 3150 mds DA (16,3% du PIB).

Ce montant serait plus élevé en cas de gestion orthodoxe du dinar, c'est-à-dire une baisse du dinar, et pourrait atteindre 4800 mds DA (24, 75% du PIB). Que faire de ces bénéfices futurs ? Peut-on envisager un moyen pour que la BA avance cet argent au Trésor car les besoins sont urgents ? Il est parfaitement raisonnable d'utiliser un programme de financement non conventionnel (planche à billets) comme moyen d'avance de la BA au Trésor des bénéfices futurs. Nous ne voyons pas d'autres moyens pour conclure cette sous-partie, l'atout maître du financement non conventionnel dans le cas de notre pays réside dans ses réserves de change.

C'est une très grande différence avec la période des années quatre-vingt-dix. Tant que le montant des réserves de change est appréciable, le financement non conventionnel pourra fonctionner. Néanmoins, ce programme va faire baisser ces réserves surtout si les montants sont très élevés et que le dinar reste très surévalué comme c'est actuellement le cas.

1.2.5.Montant et échéancier du programme de financement non conventionnel.

C'est deux : Il y a deux raisons principales au problème difficile auquel il faut répondre : la crédibilité du gouvernement et de la BA, dont nous parlerons plus loin. Pour ces deux Pour des raisons de crédibilité, nous pensons que la BA devrait publier le calendrier des émissions de devises. Elle n'a pas à se lier complètement les mains pendant longtemps, Mais elle peut au moins annoncer un calendrier jusqu'en décembre 2018, voire juin 2019.

Le montant net maximum émis chaque mois doit être annoncé, comme pour le montant total de devise émis, nous l'avons expliqué plus haut BA réalisera des gains de change : 3,15 billions de DA ou plus valeur du dinar. Nous estimons que le montant du gain de change est suffisant les deux prochaines années.

1.2.6. Obligations émises dans le cadre du financement non conventionnel :

Compte tenu de l'état des finances publiques et des anticipations sur les prix du pétrole, il ne faut pas compter sur le remboursement de la dette publique de sitôt. En raison de restrictions légales Plan quinquennal, nous pensons qu'il est préférable d'émettre des obligations à long terme, avec une durée de 10 à 30 ans. Nombre de numéros par trimestre Doit être crédible quant aux remboursements de capital qui seront effectués à l'échéance obligation.

La clé est la rémunération de ces obligations. Pour que la BA puisse le revendre sur le marché secondaire ou auprès d'intermédiaires financiers, il doit être attractif, d'où le Policy mix ci-dessus.

La revente de ces obligations au cours des cinq prochaines années permettra à la BA de réduire le montant des financements non conventionnels ou le maintenir à un niveau constant en achetant de nouvelles obligations souveraines.

Traverser autre part, tant que les obligations sont dans le bilan de la BA, les intérêts des obligations seront de fait un bénéfice pour la BA, et donc de l'Etat, puisqu'il récupère les bénéfices de la BA à travers les dividendes versés.

Il n'est pas inutile de préciser que le Trésor doit absolument continuer d'émettre des obligations Assimilables du Trésor (OAT) à travers la Bourse pour que celle-ci continue de se développer.

**1.3. Accompagnement de la mise en œuvre du plan de financement non conventionnel :
Orthodoxie monétaire et communication**

Les programmes de financement non conventionnels sont un peu comme la nitroglycérine : il faut Faites preuve de tact et suivez des protocoles spécifiques.

Banque d'Algérie doit d'abord déclarer un calendrier de paiement, y compris le montant des titres achetés. Ensuite, nous avons besoin de l'orthodoxie monétaire Les dinars et les taux d'intérêt sont gérés par la BA.

Enfin, un autre aspect important est communiquer les détails de la procédure et, plus important encore, ses conséquences cela se fait en divulguant des statistiques économiques pertinentes. Comme nous avons établi le nombre de plans et le calendrier, nous sommes en le premier est la question de l'orthodoxie monétaire.¹

¹ Références (disponibles à <https://nourmeddahi.github.io/El-Djazair/El-Djazair.htm>)

1.3.1. Un dinar largement surévalué.

Le déficit de la balance des paiements se situe à un certain niveau extrêmement dangereux : 16,6 % en 2015, 17 % en 2016 et au moins 8,5 % en 2017 (en supposant un déficit de la balance des paiements de 15 milliards de dollars et un PIB de 20 941 milliards de DALF 2017 donné).

Les licences d'importation ont un peu réduit ces importations mais le facteur de premier ordre est la valeur du dinar. Pour faire bref, depuis juin 2014, les importations ont baissé en même temps que la valeur du dinar et sont relativement stables depuis que le dinar est stable. Par ailleurs, la surévaluation du dinar joue un rôle majeur dans le déficit de la balance de paiements qui est à un niveau historique, déficit à l'origine de la destruction monétaire mentionné ci-dessus qui est le cœur du problème actuel de manque de liquidités.

Comme l'indique la Table ci-dessous, nous sommes dans une période où le déficit commercial est à un niveau historique. Jamais le pays n'a connu un déficit commercial aussi élevé que celui de 2015 et 2016. Seule la période 1972-1979 a connu une période de déficit commercial important, déficit dû à une industrialisation massive de l'économie du pays, en particulier dans l'industrie du gaz et du pétrole, avec un pic à -9,75% en 1978 suivi par un -8,45% en 1975.

La surévaluation du dinar joue un rôle de premier ordre dans cette mauvaise performance.²

² Références (disponibles à <https://nourmeddahi.github.io/El-Djazair/El-Djazair.htm>)

	Export/PIB	Import/PIB	Balcon/PIB
1964-1971	22,64	24,10	-1,46
1972-1979	27,00	30,01	-3,01
1980-1985	27,77	21,98	5,79
1986-1988	12,73	12,68	0,05
1989-1993	21,90	16,65	5,25
1994-1999	25,12	20,71	4,41
2000-2008	40,62	19,90	20,73
2009-2013	34,36	25,66	8,70
2014	27,15	26,96	0,19
2015	20,59	30,51	-9,92
2016	17,89	28,68	-10,78
2014-2016	21,88	28,72	-6,84

La dévaluation du dinar a également été hydrocarbures. Chaque différence de DA rapportera 20 milliards de DA. Passer de la valeur \$ 112 DA à 120 DA généreraient 160 milliards DA par an (0,8% du PIB) et porteraient USD à 130 La DA générera annuellement 360 milliards de DA (1,85% du PIB). En revanche, la fiscalité Le salaire en 2015 était de 600 milliards de DA et l'allocation familiale était celle-ci 42 milliards de DA par an.

Notez que la baisse des dinars est une taxe. Il taxait la consommation qui devenait plus chère Et abaisse également la contrepartie monétaire de la masse monétaire, ce qui entraîne un gain Échange mentionné ci-dessus. Cependant, une grande différence avec les autres taxes est que Elle touche tout le monde et tout l'argent, y compris l'argent informel qui échappe la plupart des impôts.

SECTION 1 : *développement de système bancaire algérienne***1.4. La loi sur la monnaie et le crédit n°90-10 du 14 Avril 1990 :**

Suite à la crise pétrolière de 1986, l'incapacité du système bancaire algérien à servir l'économie nationale à l'ère de l'économie contrôlée par le financement direct des programmes de développement économique et social a été constatée, et certaines carences ont été constatées, telles que des lenteurs bureaucratiques dues à la centralisation de la prise de décision, le manque de technicité des banques,

Et le financement principalement destiné aux entreprises publiques.

La loi n° 90-10 du 14 avril 1990 avait pour objet de remédier à ces insuffisances en ouvrant le champ aux entreprises privées nationales et étrangères pour créer la concurrence et améliorer l'intermédiation bancaire, tout en améliorant les méthodes de travail de la structure bancaire nationale. Capital, et les banques sont libres de fixer les taux d'intérêt bancaires sans intervention de l'État.

Habiller la Banque centrale d'une part à se libérer du carcan de l'administration de l'Etat et des finances publiques, et d'autre part à séparer la sphère monétaire/crédit de celle des entreprises publiques ou privées, remplaçant ainsi les relations commerciales pour ceux dirigisme. Algérie", in Soutenir les caractéristiques de l'indépendance, l'informer, et en même temps instituer un "comité de la monnaie et du crédit", que le législateur lui a donné mandat de recommander, à travers l'article 44. La direction de la Banque d'Algérie, tout en formulant la réglementation applicable aux banques et établissements financiers. Le législateur a également adopté Adhérer à la qualité d'actionnaire, formuler le principe de l'agrément bancaire,

Les principaux axes de la loi 90-10 sont les suivants¹ :

- Instauration de l'autonomie de la Banque d'Algérie, - La régulation du système bancaire algérien par des autorités administratives indépendantes de l'Etat,
- La séparation entre l'autorité de réglementation et d'agrément des banques et l'autorité de supervision,

- Le monopole des banques sur les opérations bancaires.
- La libéralisation des conditions de banque,
- La définition des acteurs économiques pouvant exercer cette activité à savoir : les banques et les établissements financiers,

D'autres lois ont été régies ultérieurement dans le but d'accompagner cette libéralisation du secteur bancaire telle que la loi de finances de 1994, l'ordonnance n°95-06 du 25 janvier 1995 sur la concurrence et le décret législatif n°93-10 du 23 mai 1993 portant institution de la Bourse des valeurs. 2.4 Ordonnance n°01-01 du 27 F

1.4.1. Ordonnance n°03-11 du 26 Août 2003 :

Cette année a été marquée par la faillite de deux banques privées : EL KHALIFA BANK et la Banque Industrielle et Commerciale d'Algérie (B.C.I.A). Le scandale financier a incité les pouvoirs publics à demander une refonte des lois sur la monnaie et le crédit. Avec ce nouveau texte législatif, trois objectifs principaux ont été atteints : permettre à la Banque d'Algérie de mieux remplir sa mission, renforcer la coopération entre la Banque d'Algérie et le gouvernement sur les questions financières nationales, et mieux protéger les acteurs de la finance locale. Établissements. Institutions et épargne publique. En conséquence, les missions assignées à la Banque d'Algérie ont été précisées, la libéralisation du secteur bancaire a été maintenue, tandis que les conditions de création de nouveaux établissements ont été renforcées et de nouvelles exigences ont été introduites en matière de supervision et de contrôle de l'ouvrage. Banque Nationale et Finance

2

1.4.2. Ordonnance n°10-04 du 26 Août 2010 :

Cette ordonnance a été promulguée en vue de modifier et compléter certains articles de l'ordonnance 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit.

2

« IL a été rapporté dans la presse qu'un organisme privé d'assurance a refusé de reconnaître une traite sortie de ses services et assortie de son aval (voir liberté du 18 janvier 2004 »

La mission de la Banque d'Algérie a été élargie, la mission du Conseil du Crédit Financier a été renouvelée et la mission des banques et établissements financiers a intégré de nouvelles opérations connexes. En outre, comme déjà mentionné, la loi complémentaire de financement de 2009 impose aux investisseurs étrangers dans le secteur bancaire de respecter au moins 51% des règles de répartition du capital pour les actionnaires résidents dans le cadre d'un partenariat. Nous soutenons également la mise en place de systèmes de contrôle interne et de conformité au niveau des banques et établissements financiers qui composent le marché bancaire national et sommes tenus de prendre en compte tous les risques liés à nos activités.

A noter également l'introduction de quelques nouveaux articles pour protéger les intérêts des citoyens de certaines pratiques commerciales. B. Toute personne qui ouvre un compte de dépôt auprès d'une banque locale peut exiger de la Banque d'Algérie qu'elle désigne une banque habilitée à ouvrir ce compte, article 119-2, ou exiger des banques qu'elles soient plus transparentes, notamment article 119. Pour continuer à offrir aux clients des informations sur la situation bancaire et les conditions bancaires applicables dans l'activité de crédit.

1.4.3. Le système bancaire dans la période actuelle :

Actuellement, outre la banque centrale, le système bancaire algérien comprend 20 banques commerciales, des bureaux de représentation de trois grandes banques internationales, des banques de titres, des sociétés de compensation chargées des fonctions de conservation, trois fonds d'assurance-crédit et de crédit immobilier, ainsi qu'une société de refinancement. .. Cependant, 99% des 1 200 agences du réseau bancaire sont encore dominées par les banques publiques. L'intervention bancaire dans le financement des activités économiques a beaucoup évolué. Les banques proposent désormais des activités universelles

Le secteur bancaire subit une transformation qui devrait conduire à plus de transactions bancaires et plus rapides. Les partenariats avec des banques et des institutions financières internationales peuvent accélérer la mondialisation. Les plans de relance économique et de privatisation offrent également d'autres opportunités, notamment dans l'ingénierie de financement, la structuration financière des grands projets, le développement de financements de type crédit-bail ou capital-risque. L'Algérie a récemment publié un texte garantissant les droits des investisseurs étrangers en Algérie., Liberté de céder les produits au moment de la vente, etc.

Le secteur public dispose désormais d'un vaste réseau, d'une connaissance traditionnelle du secteur bancaire et d'un personnel qualifié. Les banques étrangères souhaitant investir en Algérie et introduire les dernières technologies peuvent sans aucun doute trouver des opportunités de partenariat avec les banques publiques en Algérie. La dernière réforme de restructuration du secteur bancaire propose un projet de création d'un organisme public pour compléter l'offre d'une banque. Ce dernier créera de nouvelles institutions financières. Ce sera un centre de compétences dans le domaine de l'ingénierie financière. Le ministre des Finances envisage de restructurer la banque en améliorant diverses fonctions, notamment les systèmes d'information et la gestion des risques. Outre la privatisation partielle des experts-comptables et des BDL, cet exécutif fait penser à un projet de restructuration en gardant la transformation progressive de la banque dans la poche du public.³

³ Le crash de ces provoqué un séisme sur la place banque privées a financière

1.5. Section2 : Marche bancaire algérienne**1.5.1.Introduction :**

La politique monétaire représente l'un des instruments les plus importants de la politique économique pour faire face aux différents chocs et conjonctures économiques.

Les responsables monétaires, en l'occurrence les banques centrales, doivent veiller à la sécurité des opérations bancaires ainsi que gérer et maîtriser la stabilité de la monnaie au niveau interne et externe. Ainsi, donner une définition à la politique monétaire représente une obligation pour chaque pays.

A travers cette politique, les pouvoirs monétaires souhaitent aboutir à des objectifs bien définis au préalable et dont il est difficile de les atteindre directement, ce qui les pousse à passer et à faire appel à des objectifs intermédiaires plus faciles à maîtriser et à contrôler.

Les objectifs de la politique monétaire sont principalement orientés vers la stabilisation des variables macroéconomiques ; inflation, taux de change, taux de croissance et emploi.

Les orientations de la politique monétaire en Algérie ont connu des changements importants durant la période 1990-2014, suite à la promulgation de la loi 90-10 ainsi que la mise en place du plan d'ajustement structurel en 1994 instauré par le FMI. Durant cette période, la Banque Centrale a déployé des instruments directs et indirects tels que le plafonnement du réescompte, l'encadrement du crédit et l'open market. .

Ces objectifs et instruments utilisés ont un impact direct sur l'économie du pays et on le remarque à travers les indicateurs macroéconomiques à savoir le PIB, l'inflation, le taux de change ainsi que le taux de chômage. Ces derniers sont considérés comme objectifs finals qu'une banque centrale se doit réaliser et veiller sur leur stabilité pour garder un équilibre macroéconomique.⁴

⁴A. BENASSY, « Politique économique », Ed De Boeck, 1^{ère} Ed, Paris, 2004. P120.

1.5.2. Définition de la politique monétaire

Les deux grands chocs pétroliers de 1973 et 1979 ont signé un arrêt brutal d'un cycle remarquable de prospérité économique. Outre une grande baisse de l'activité économique, la plupart des pays industrialisés souffraient d'un accroissement grave des niveaux d'inflation atteignant, au début des années 80, des taux au-delà de 10 % par an : c'est le phénomène de «stagflation », qui unit à la fois une stagnation économique et une très forte hausse des niveaux des prix. Ainsi, le recours à la politique monétaire semblait telle une priorité évidente de toutes les politiques économiques prises dès le début des années 1980.⁵

De ce fait, la politique monétaire représente l'ensemble des différents moyens utilisés par l'Etat ou par une autorité monétaire, la banque centrale, afin d'influencer la conjoncture et l'activité économique en se basant sur la régulation de l'offre monétaire.

De ce fait, l'objectif principal de la politique monétaire en général est d'avoir, en toute circonstance, une stabilité des prix qui représente un élément primordial de toute expansion économique, en faisant en sorte de réaliser d'autres objectifs de croissance, de plein emploi et d'équilibre du commerce extérieur.

Certains auteurs économiques ont donné une définition à la politique monétaire comme étant un instrument qui : « désigne l'ensemble des instruments et procédures visant à réguler, directement ou indirectement la progression d'un ou plusieurs agrégats de référence (la masse monétaire au sens étroit ou au sens large, le crédit, la dette total...), et par là, à agir sur le taux d'inflation (effet-prix de la politique monétaire), et éventuellement sur le rythme d'activité et l'emploi (effet-volume) ».

En plus, la définition de la politique monétaire peut se faire selon ses objectifs comme suit : « La politique monétaire a pour objectif d'assurer la stabilité de la monnaie nationale, que ce soit la stabilité interne, mesurée par le niveau général des prix, que la stabilité externe, mesurée par le taux de change de la monnaie nationale en devises étrangères ».³

³ IBOISSIEU C. (1998), Monnaie et économie chronique de la politique monétaire, Etats-Unis-France, édition ECONOMICA, Paris, P.48. 2LASARY (2007), Economie générale, EL DAR EL OTHMANIA, Alger, P. 159

La conduite de la politique monétaire par les banques centrales se réalise en agissant sur l'activité économique en se servant de plusieurs moyens :

- Le refinancement des banques en utilisant le moyen du taux de réescompte. Puisqu'il existe une relation inverse entre le taux d'intérêt et la demande de crédit donc toute hausse de ces taux diminuerait la demande de crédit et vice-versa ;
- Les banques centrales peuvent intervenir directement sur le marché monétaire en ajustant la masse monétaire ou la quantité de liquidités en circulation sur ces marchés ;
- Le moyen des réserves obligatoires et le moyen d'encadrement du crédit

Avant de parler de politique monétaire, il est nécessaire d'avoir une compréhension générale Selon Keynes, la politique économique est une série d'interventions de l'État qui tendent à Diriger ou influencer l'activité économique. La politique économique est définie par ses objectifs : Le pouvoir, ou au contraire l'économie du bien-être. Réalisation de ces objectifs Il faut un certain nombre de moyens, qui sont eux-mêmes des formes de politique, et nous Distinguer la politique monétaire, qui est définie comme suit :

- Selon A. Bénassy, la politique monétaire est "l'art de gérer les taux d'intérêt"

Principes directeurs pour atteindre les objectifs de stabilité des prix ».19

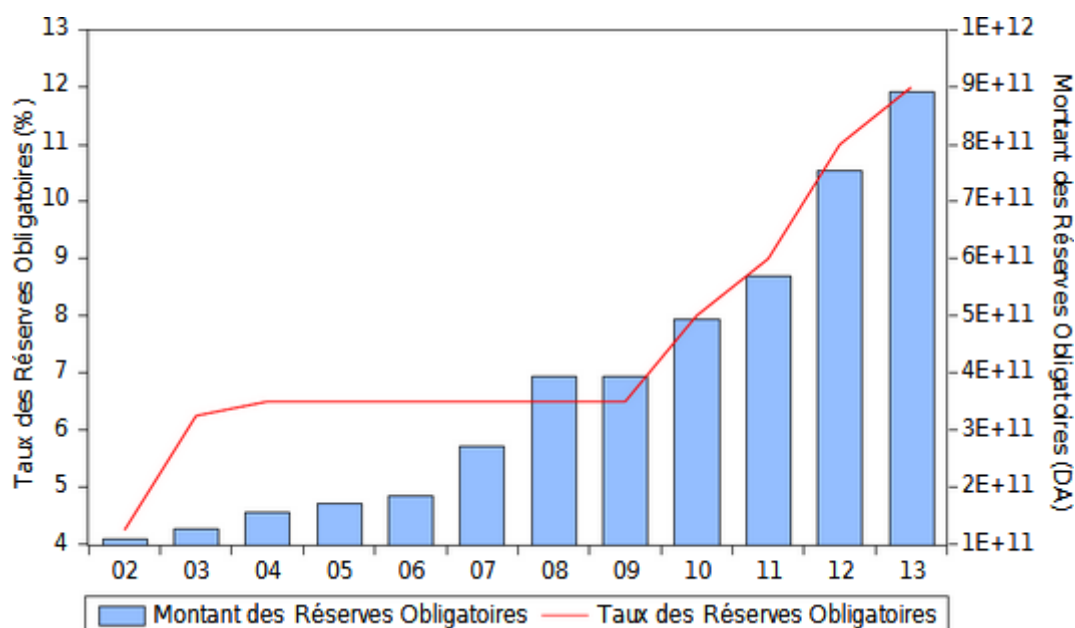
- Pour M. Montoussé et D. Chamblay, la politique monétaire désigne «Variables économiques utilisant la quantité de monnaie en circulation et les taux d'intérêt Inintéressant

1.5.3.La réserve obligatoire :

Réserves obligatoires sont des dépôts de la banque commerciale auprès de la banque centrale qui sont obligatoires, rémunérés en pourcentage des dépôts collectés auprès de la clientèle. Ces dépôts ne doivent pas descendre en moyenne mensuelle sous le taux imposé. Elles ont été introduites en Algérie en 1990 par la loi 90-10 sur la monnaie et le crédit mais elles ont été mises en œuvre qu'à partir de 2001, car la période 1990-2001 est caractérisée de difficultés importantes dans le secteur bancaire à cause de la crise que le pays endurait. En plus du rôle de ces réserves obligatoires, la prévention de la stabilité du système financier bancaire, les réserves obligatoires jouent un rôle important dans la conduite de la politique monétaire notamment en période de forte liquidité, comme c'est le cas pour l'Algérie depuis 2001 qui menait une politique monétaire restrictive. Le taux de réserves obligatoires a évolué d'une façon qui permet l'accompagnement de la croissance de l'excès de liquidité du système bancaire, qui est passé

de 4.25% en 2002 à 6.5% depuis avril 2014 qui se stabilise jusqu'en 2010 où il passe de 8% pour atteindre 12% en 2013. En ce qui concerne les montants des réserves, ont suivi une évolution passant de 109.5 milliards de dinars en 2002 à 891.4 milliards de dinars en 2013

Graphique: évolution du taux des réserves obligatoires (2002-2013)



Source : la Banque d'Algérie

1.5.4. Les interventions sur le marché interbancaire :

Ces interventions, dites « opérations d'open market », se situent au cœur de la politique monétaire de la BCE.

Quand une banque a besoin de liquidités pour honorer les paiements effectués par ses clients (si ses clients retirent plus d'argent de leurs comptes qu'ils n'en déposent), elle les emprunte à une autre banque.

De l'autre côté, quand une banque a des liquidités disponibles (ses clients remettent plus d'argent sur leurs comptes qu'ils n'en retirent), elle les propose aux autres banques. C'est ce que l'on appelle le marché interbancaire.

4

⁴ 20M. MONTOUSSE, D. CHAMBLAY, « 100 fiches pour comprendre les sciences économiques », Ed BREAL, 3. eEd, 2005, Paris, P19

Les banques se prêtent pour des durées très courtes, allant de 24 heures seulement à un an. Les paiements entre banques se font exclusivement par l'intermédiaire des comptes qu'elles détiennent à la banque centrale. C'est pourquoi on parle de « monnaie banque centrale ».

Cette monnaie n'est utilisée par les banques que sur le marché interbancaire et ne circule donc pas dans l'économie.

Les taux d'intérêt sur le marché interbancaire servent de référence aux banques pour fixer les taux d'intérêt des crédits qu'elles accordent à leurs clients.

Mais quand une banque ne trouve pas le montant nécessaire auprès des autres banques, elle peut s'adresser à la BCE qui va lui prêter ces liquidités à un taux d'intérêt appelé « taux des opérations principales de refinancement ». La banque doit pour cela apporter à la BCE des garanties sous la forme de titres de créances de qualité qu'elle détient. On dit qu'elle se « refinance » auprès de la banque centrale. C'est le mode principal d'intervention de la BCE. Celle-ci a modifié le taux de ces opérations principales de refinancement à 41 reprises depuis sa création en 1999 (22 baisses et 19 hausses).

Si la BCE augmente le taux de ses opérations de refinancement, les banques vont répercuter cette hausse sur le coût des crédits qu'elles accordent.

Les agents économiques (ménages, entreprises, États) vont être plus réticents à emprunter et vont alors réduire leur consommation ou leurs investissements.

Inversement, si la BCE diminue le taux de refinancement, les banques vont diminuer le taux d'intérêt de leurs crédits. Les agents économiques vont être plus enclins à emprunter et vont alors augmenter leur consommation et leur investissement.

En cas de tensions sur le marché interbancaire (les banques ne veulent plus se prêter), la banque centrale peut aussi fournir des liquidités (octroi de prêts temporaires garantis par des titres par exemple) ce qui a pour effet de faire baisser le taux du marché monétaire. En sens inverse, elle peut également intervenir pour retirer des liquidités (elle vend aux banques des titres de dette publique par exemple) et orienter le taux du marché monétaire à la hausse.

Les facilités permanentes sont gérées de façon décentralisée par les banques centrales nationales membres de la zone euro. Elles sont réalisées sans appel d'offre, à la demande des banques sans limitation de montant ou à l'initiative de chaque banque nationale.

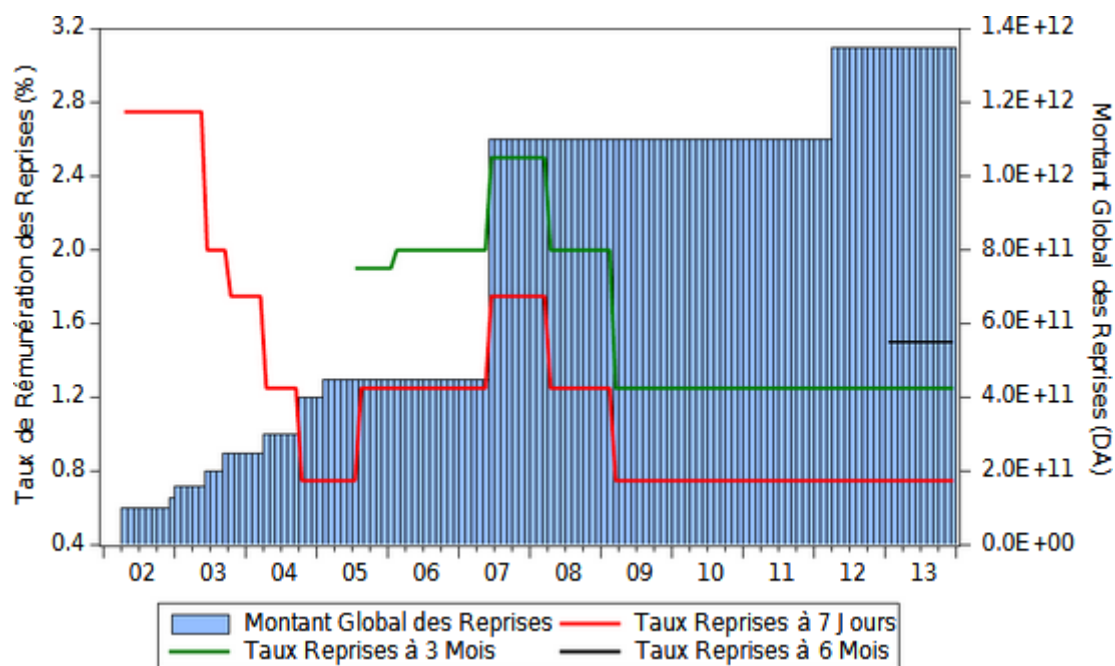
Elles permettent de fournir ou de retirer des liquidités par le biais de prêts ou de dépôts d'une durée de 24 heures. Le taux d'intérêt de ces opérations est fixé par la BCE. Ils déterminent respectivement le taux plafond et le taux plancher du marché interbancaire au jour le jour.

1.5.5. La reprise de liquidité

Les inversions de liquidité sont des opérations d'enchères négatives en blanc, qui ne sont pas garanties et se déroulent sur le marché monétaire à un taux d'intérêt fixe et un montant fixé par la banque centrale. Les banques algériennes utilisent trois échéances ; le recouvrement à 7 jours (avril 2002), le recouvrement à 3 mois (juillet 2005) et le recouvrement à 6 mois (depuis janvier 2013) afin d'absorber les excès structurels de liquidité des banques, tout en encourageant les banques de leurs clients. Le taux d'intérêt appliqué varie selon la durée, et tout en respectant une certaine note, évolue dans le même sens. Selon les estimations de l'évolution de l'excès de liquidité dans le système bancaire, le montant total de ces récupérations est cyclique et en constante augmentation.

Ainsi, le taux de récupération de la liquidité est considéré comme un taux directeur pour la Banque d'Algérie.

Graphique N° 05 : évolution des taux des reprises de liquidités (2002-2013)



Source : Banque d'Algérie

1.6. SECTION3 : Les anomalies du système bancaire**algérien****1.6.1. Planche de billet :**

Les dirigeants algériens, qui avaient proposé l'utilisation de financements non conventionnels - ou "planche de billet " - comme solution "extraordinaire" semblent maintenant être pris dans un tourbillon. C'est la troisième fois que l'État algérien imprime de l'argent depuis novembre 2017, date à laquelle la loi sur la monnaie et le crédit a été révisée, ce qui a introduit un financement non conventionnel pour les finances publiques. En un an, Bank Alegria a ainsi créé plus de 4 005 milliards de dinars, soit près de 34 milliards de dollars. Équivalent à 19% du PIB. Affecté par la chute des revenus pétroliers depuis trois ans, le gouvernement algérien, qui a rejeté la dette extérieure, considère la planche à billets comme le seul moyen d'éviter la faillite.

Kerrar. Fondateur du cabinet de conseil Humilis Finance a expliqué :

"L'imprimerie fait monter l'argent dans le rouge. Mais ça ne résout pas la crise budgétaire. Pour la résoudre, il faut des réformes qui puissent équilibrer le budget à long terme. Des réformes des subventions, de la fiscalité. C'est une réforme, surtout une réforme de l'environnement des affaires pour générer de la richesse quel que soit le prix des hydrocarbures »,

1.7. Définition

Le système bancaire peut être utilisé, consciemment ou inconsciemment, pour blanchir d'énormes profits provenant d'activités criminelles, en particulier de la drogue. La confiance du public dans les banques peut être ébranlée par une publicité négative résultant de liens involontaires avec des criminels. De plus, les banques peuvent s'exposer à des pertes directes par la fraude, en acceptant de mauvais clients et en compromettant certains employés avec des criminels.

5

⁵ [https://www.wikiberal.org/wiki/planche_%C3%A0_billets.](https://www.wikiberal.org/wiki/planche_%C3%A0_billets)

La planche à billets au sens large peut prendre différentes formes:

- Forme historique : émission arbitraire de billets ou de pièces, billets sur-imprimés (république de Weimar), rognage de la monnaie, etc. (le cours forcé permet au monopole monétaire de pratiquer toutes sortes de manipulations)
- "monnaie fondante" (monnaie qui se déprécie avec le temps, ce qui oblige ses détenteurs à s'en débarrasser à terme)
- "monnaie fiscale", qui permet à l'Etat de payer ses factures par de simples reconnaissances de dette
- Assouplissement quantitatif (la nouvelle monnaie est destinée à certains marchés seulement, comme celui des obligations d'État)
- Hélicoptère monétaire (la nouvelle monnaie est censée être distribuée à la population, directement ou indirectement par un accroissement de la dépense publique)
- Taux négatifs (répression financière cherchant à obtenir les effets de l'inflation en son absence)
- En dernier recours, comme mesures exceptionnelles envisagées par certains analystes, il y a l'émission de DTS par le FMI (créant ainsi une sorte de "monnaie mondiale" à partir de rien) et la fixation

1.7.1.D'inflation :

Le taux d'inflation en Algérie a fortement augmenté durant les 10 premiers mois de l'année en cours, selon les données fournies, ce mardi, par le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Rostoum Fadhila.

Intervenant à l'occasion d'une rencontre entre la Banque d'Algérie et les banques et établissements financiers du pays, il a affirmé que le taux d'inflation établi en octobre dernier était de 9,2%, soit une hausse de 6 points en une année.

Il s'agit d'un niveau record de l'inflation dans le pays qui enregistre, jusque-là, des taux oscillant entre 3 et 4%. Le nouveau chiffre communiqué par RostomFadhli vient confirmer une

Réalité constatée par les Algériens depuis le début de l'année. Une réalité marquée par une majoration des prix de plusieurs produits de consommation dépassant les 100%.

Le Trésor estime que les réserves de change, qui étaient de 193 milliards de dollars en 2013 avant la crise pétrolière, finiront à 85 milliards de dollars (équivalent à 18,8 mois d'importations). Selon la même source, le coussin de change va continuer à se réduire pour atteindre 76,2 milliards de dollars en 2020 (soit 17,8 mois d'importations).

Tableau 1 : Evolution du taux d'inflation de 1990 à 2014 (en %) :

Années	Taux d'inflation	Années	Taux d'inflation	Années	Taux d'inflation
1990	16,65	1998	4,95	2006	2,31
1991	25,89	1999	2,65	2007	3,67
1992	31,67	2000	0,34	2008	4,96
1993	20,54	2001	4,23	2009	5,73
1994	29,05	2002	1,42	2010	3,91
1995	29,78	2003	4,27	2011	4,52
1996	18,69	2004	3,96	2012	8,89
1997	5,73	2005	1,38	2013	3,25
				2014	2,92

Source : Bulletin statistique trimestriel de la Banque d'Algérie.

1.7.2. Risque de fraude :

La banque peut être comparée à un immense coffre-fort contenant non seulement des espèces « sonnantes et trébuchantes », mais également des valeurs sous forme papier (effets, chèques, titres...) ou magnétique (système de paiement tels que Swift ou carte de paiement). Cette situation a, de tout temps, attisé les convoitises. Ainsi, aux risques traditionnels liés aux agressions externes (hold-up) est venu s'ajouter le risque de fraudes sur les moyens de paiement, dont le coût est encore plus considérable.

6

⁶ Fond monétaire international, banque mondiale et OCDE inflation CPI indicator (doi :10.1787/eee82e6e-en)

Depuis la mi-novembre 2017 et à fin janvier 2019, un montant de 6.556,2 milliards de DA, a été mobilisé par le Trésor, auprès de la Banque d'Algérie, au titre de la mise en œuvre du Financement non conventionnel. Sur cet encours.

- Un montant de 2.470 milliards de DA, a servi au financement du déficit du Trésor, au Titre des années 2017 et 2018 et partiellement, au titre de l'exercice 2019 ; Un montant de 1.813 milliards de DA, a contribué au remboursement de la dette Publique à l'égard des entreprises nationales, Sonatrach et Sonelgaz, ainsi qu'au Financement du remboursement de l'emprunt obligataire pour la croissance ;

- Un montant de 500 milliards de DA, destiné à la Caisse Nationale de Retraite (CNR) pour le refinancement de sa dette à l'égard de la CNAS ;

- Un montant de 1.773,2 milliards de DA, destiné au Fonds National d'Investissement pour les opérations de financement des programmes AADL, du déficit de la CNR et de projets structurants. En termes d'utilisation, sur l'encours global de 6.556,2 milliards de dinars :

- Un solde de 945,1 milliards de DA, est abrité au compte de Trésor auprès de la Banque d'Algérie, et donc non encore injecté dans l'économie.

- Un montant de 656,7 milliards de DA, est logé dans le compte du FNI auprès du Trésor dans la perspective de son utilisation, en fonction des besoins avérés.

- Un montant de 1.830 milliards de DA, fait l'objet d'une stérilisation par la Banque d'Algérie, à travers ses différents instruments. Au total, sur le montant global mobilisé à ce jour, de 6.556,2 milliards de DA, seul un montant de 3.114,4 milliards de DA, a été injecté dans l'économie.

Le principal défi est d'assurer la stabilité des prix dans un environnement de stabilité continue des prix. Une liquidité importante et durable est La liquidité à la disposition de la Banque d'Algérie a été mise en place. En effet, l'activité de récupération de liquidité a débuté le 8 janvier 2018. Ces opérations Il prend la forme d'un dépôt à terme de 7 jours. La quantité absorbée est déterminée par le biais des enchères à taux variable de la Banque d'Algérie et à taux maximum Proche du taux préférentiel. Aussi, le 15 janvier 2018, à la rentrée du premier trimestre Constitution de la réserve obligatoire, taux majoré de la Banque d'Algérie, ce dernier De 4% à 8%. La bonne utilisation de ces outils a permis de stériliser les liquidités excédentaires

Induites Grâce à un programme de prêt financier. Cela augmentera les taux d'intérêt interbancaires.⁶

1.7.3.Le Retarde Technologie :

1.7.3.1. Interdire les crypto-monnaies :

Le gouvernement algérien a décidé d'interdire les crypto-monnaies suite à une modification du trafic internet et des hausses de prix pour Algérie Télécom. Selon le projet de loi de finances 2018, les monnaies virtuelles telles que le bitcoin sont interdites d'échange ou même de propriété.

Mais pourquoi les autorités sont-elles catégoriquement rejeté ce mode de paiement ? Pour répondre à cette question, il faut comprendre deux aspects fondamentaux. La première porte sur l'interprétation de la loi introduite dans la loi de finances 2018. L'article 117 définit la monnaie virtuelle comme une monnaie virtuelle utilisée par les internautes sur un réseau qui se caractérise par un manque de support physique, tel que les paiements en pièces, en papier, par chèque ou par carte de crédit. Le même article prévient que toute personne enfreignant cela sera punie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Par opposition à la monnaie électronique, la monnaie virtuelle est une valeur individualisée en unité de compte, sans statut légal et non régulée par une **Banque Centrale** et non relayée par des établissements financiers. Cependant, si le crypto monnaie garantit le secret des données, à travers une technologie désignée par le terme **Block Chain**, il n'en reste pas moins que le risque de blanchiment d'argent existe puisqu'aucune traçabilité n'est possible dans la transaction.

1.7.4.Manque de paiements numériques :

A l'instar de ce qui se fait partout dans le monde, les services bancaires et les monnaies se digitalisent et les transactions commerciales se dématérialisent, allant des paiements par cartes, et paiements mobiles en crypto monnaies se généralisent de plus en plus.

En Algérie, Après l'interdiction des crypto monnaies et le retard enregistré jusque-là dans les généralisations des modes de paiements électroniques et digitaux, la banque d'Algérie, seule autorité qui⁷

⁷ ⁶ Banque d'Algérie (2019), op.cit.,

Peut donner le feu vert pour la création ou l'adoption d'un dinar numérique, basé bien sur sa monnaie fiduciaire.

1.7.5. Le comportement et les attentes des clients :

Le comportement et les attentes des clients ont évolué. La démocratisation d'internet et du téléphone mobile a bouleversé les habitudes de consommation. Ils sont devenus ultra connectés et adeptes du 100% en ligne, alors qu'il y a seulement une dizaine d'années auparavant, ils se rendaient en agence pour de nombreuses opérations financières.

Les clients deviennent de plus en plus exigeants et ne veulent pas perdre de temps. En effet, leurs modes de vie ont changé. La cadence ne cesse d'augmenter, ils ont pris l'habitude d'avoir accès à la plupart des produits et services en seulement quelques clics sur internet. La banque ne fait pas exception. A l'ère de l'information, tout est disponible sur internet, ainsi beaucoup de personnes estiment en savoir plus que leur banquier en matière de gestion de budget ce qui fait que le rôle et les compétences du conseiller traditionnel sont remis en cause.



Chapitre II/ le trésor nationale

Introduction

Le trésor public quant à lui est défini comme un ensemble des services financiers de L'Etat et des collectivités publiques, Son rôle est de mettre en relation ces deux acteurs par une Unité de caisse. Aussi il est chargé du recouvrement de la plupart des recettes de l'Etat, des Collectivités territoriales et des établissements publics

Le Trésor a été établi comme un moyen privilégié d'intervention de l'État dans l'économie.

À cet égard, le ministère des Finances est largement intervenu dans le financement des investissements des entreprises publiques et la construction de logements sociaux, soutenant les revenus par le biais d'entreprises, de banques commerciales et de budgets en difficulté financière. Dépenses pour soutenir la reprise de cette année

Le trésor public utilise un système de traitement de l'information financière qui permet de rassembler, de suivre et d'enregistrer en unité monétaire les opérations en vue d'obtenir les documents de synthèse utilisables qui soient claires pour les dirigeants et les fonctionnaires. Et afin d'obtenir cette synthèse, le trésor public applique des lois relatives à la comptabilité publique.

Qui se définit comme un ensemble de règles juridiques et techniques applicable à l'exécution, à la Description et aux contrôles des opérations financières des organismes publics. Elle permet Aussi de déterminer les recettes et les dépenses de chaque collectivité ou établissement public et tout sa en suivent la loi de finance

2. Section 1 : Le développement de relation Trésor nationale et la banque centrale

- **Définition de quelques auteurs** Plusieurs auteurs ont défini le trésor public de leur point de vue qui son comme suit :

❖ **Gilbert Devaux** : Souligne « qu'il n'existe aucune définition du trésor ; si l'on voulait en donner une, on pourrait dire qu'il est constitué par l'ensemble des services financiers de l'Etat solidairement liés par une unité de trésorerie »

❖ **Jackues Percebois**: Définit le trésor comme, « l'Etat caissier, banquier et financier, au sens étroit du terme il correspond à la direction du trésor laquelle par l'intermédiaire de ses comptables est chargée de gérer la trésorerie de l'Etat »

❖ **M. Kobtan** : « Le trésor public est une institution non dotée de la personnalité morale qui regroupe l'ensemble des services financiers de l'Etat des collectivités publiques liés entre eux par une unité de caisse et chargés d'exécuter le budget de l'Etat et des collectivités publiques et régulariser l'économie par des interventions ponctuelles... ».

Cette définition met en évidence les différentes activités du trésor public ⁸:

a) Caissier percepteur.

b) Fonction de payeur.

c) Fonction de banque et de financier de l'Etat par des interventions dans l'économie.

❖ □ **M. Francois Bloch-laine** : « Le trésor public est un service de l'Etat qui effectue conformément aux lois de finances pour le compte de l'Etat et de la plupart des autres collectivités administratives, les opérations de caisse et de banque que comporte la gestion des finances publiques, et qui exerce sur l'ensemble des activités financières les pouvoirs de la tutelle conférées à l'Etat ».

❖ □ **M. Francois Bloch-Laine** : Considère le trésor public comme une fonction et non terme juridique, il évoque le rôle de l'Etat en matière économique et financière. En résumé on peut définir le trésor public comme étant une institution non dotée de la

^{8 1} 8 MOHAMED KOBTAN « le trésor public » office des publications universitaires, ben-aknoun Alger,P 5

Personnalité morale qui regroupe les activités financières de l'Etat et des collectivités publiques donc le trésor et un ensemble de service administratifs exécutants des fonctions financières fondamentales ou non pour le compte de l'Etat selon l'article 62 de la loi 84-17 du 07 juillet 1984 relatif aux lois de finances.¹⁰

2.1. Les définitions du trésor public

Il est difficile de définir le trésor public, car le trésor est l'un des aspects les plus compliqués des finances publiques. Les prérogatives de la direction sont très nombreuses, ses compétences trop diverses, son rôle trop contingent, même si ses pouvoirs restent permanents, il reste difficile de résumer son action dans une formule brève et pérenne, en relevons les définitions suivantes:

« Le Trésor Public est un organisme public chargé de collecter au nom de l'Etat l'impôt sur le revenu et les contraventions des contribuables et contrevenants »

« Le trésor public ne dispose pas de sa propre personnalité juridique. Il se confond juridiquement avec l'Etat. Le trésor public remplit trois missions. D'une part, il est en charge du recouvrement de l'impôt. D'autre part, il exerce une mission de comptabilité pour toutes les personnes publiques (Etat, collectivités territoriales, établissements publics...). Enfin, le trésor public joue un rôle de financier des personnes publiques »

« Le trésor est le service de l'Etat qui assure le maintien des grands équilibres monétaires et financiers : en effectuant les opérations de caisse, de banque et de comptabilité nécessaires à la gestion des finances publique et en exerçant des activités de tutelle, de financement et d'impulsion en métier économique et financier »

2.2. Le rôle de trésor :

Le Trésor est un organisme juridiquement intégré à l'État lui-même et chargé de diverses fonctions déléguées par l'État. Le rôle principal du Trésor est de percevoir les impôts étrangers et les revenus de succession et de payer les dépenses des États et des administrations locales. Le Ministère des Finances est un organe majeur et des plus importants dans la vie administrative et financière. Institution financière de l'État et des autres établissements publics, entité privilégiée de la politique économique, elle joue aujourd'hui un rôle important dans la conduite des opérations budgétaires. Quelle que soit la définition de la finance, la

Finance c'est à la fois la comptabilité de l'Etat et les banquiers. Assurer la disponibilité temporelle et spatiale des fonds grâce à un réseau d'auditeurs

-Pour toutes les opérations du portefeuille réalisées sur les comptes de dépôts au trésor (sans intérêts) des organismes divers, des caisses et organismes de sécurité sociale, des établissements bancaires, des comptes des séquestres, de service des dépôts et des consignations administratives et judiciaires, des dépôts de fonds des particuliers et des régisseurs ainsi que sur les comptes de consignation de fonds pour les chèques certifiés, le trésor public agit en qualité de banquier.

2.3. La banque centrale :

Les Banques Centrales ont occupé le devant de la scène internationale lors de la crise financière de l'été 2007.

La FED américaine et la Banque Centrale Européenne (BCE) sont en effet intervenues en urgence pour prêter à des banques en difficulté, à la suite de pertes occasionnées par la crise du marché Immobilier (Subprime) américain. Ces interventions étaient destinées à éviter que la défaillance de quelques banques ne provoque la faillite en chaîne d'autres institutions au sein du système bancaire et financier international.¹

Cependant, la gestion des crises ne présente que l'un des multiples rôles joués par les banquiers centraux.

Les Banques Centrales sont des institutions anciennes qui remontent, pour les premières d'entre elles à la fin du 17^{ème} siècle. Elles existent aujourd'hui dans tous les pays. Une Banque Centrale, est une banque privilégiée, bénéficiant d'une situation de domination ; elle veille sur l'ensemble du système bancaire et se place au sommet de la hiérarchie financière du pays.

2.3.1. Définition banque centrale :

La définition de la B.C pose problème, quand on ne s'en tient pas uniquement à ses caractéristiques légales.⁹

⁹ FRNCOIS BLOCH-LAINE « revu économique 2 » librairie armand colin année 1954 p 130 10

La banque centrale est la « banque des banques ». C'est une entité publique dont la mission est de contrôler la monnaie du pays ou du groupe de pays qui en contrôle spécifiquement la distribution. C'est l'institution responsable de la politique monétaire, son principal moyen est la politique des taux d'intérêt et ses principaux objectifs sont la stabilité des prix et le plein emploi.

La B.C est aujourd'hui souvent définie par son monopole d'émission de billets (la monnaie fiduciaire). Mais celle-ci ne représente qu'environ 5% de la monnaie en circulation.

Les B.C sont donc des institutions placées à la tête et au-dessus des banques commerciales. Leur principale responsabilité est de contrôler les flux d'émission monétaire.

2.4. Le rôle de banque centrale algérienne :

2.4.1. La mission de la banque centrale algérienne

2.4.1.1. Stabilité monétaire

La banque d'Algérie a pour mission de veiller à la stabilité des prix en tant qu'objectif de la politique monétaire. Elle est chargée de régler la circulation monétaire, de diriger et de contrôler, par tous les moyens appropriés la distribution du crédit, de réguler la liquidité, de veiller à la bonne gestion des engagements financiers à l'égard de l'étranger, de réguler le marché des changes et de s'assurer de la sécurité et de la solidité du système bancaire

2.4.1.2. Systèmes de paiement

La banque d'Algérie surveille et veille au bon fonctionnement, à l'efficacité et à la sécurité des systèmes de paiement sont édictées par voie de règlements du Conseil de la Monnaie et de Crédit.

2.5. Organisation de marché des changes

La banque d'Algérie organise la marche des changes dans le cadre de la politique de change arrêtée par le Conseil de la Monnaie et du Crédit, dans le respect des engagements internationaux souscrits par l'Algérie.

10

¹⁰ FRNCOIS BLOCH-LAINE « revu économique 2 » librairie armand colin année 1954 p 129

2.5.1. Gestion financière

La banque d'Algérie établit la balance des paiements et présente la position financière extérieure de l'Algérie. Dans ce cadre, elle peut demander aux banques et établissements financiers ainsi qu'aux administrations financières et à toute personne concernée de lui fournir toutes statistiques et informations qu'elle juge utiles

2.5.2. Emission de la monnaie

L'état délègue à titre exclusif à la banque d'Algérie, le privilège d'émettre la monnaie fiduciaire à savoir les billets de banque et pièces de monnaie. La banque d'Algérie détermine les signes reconnaissables d'un billet ou d'une pièce et fixe la modalité de contrôle de leur fabrication et de leur destruction.

2.5.3. Supervision bancaire

La banque d'Algérie établit les conditions générales dans lesquelles les banques et les établissements financiers algériens et étrangers, peuvent être autorisés à se constituer en Algérie et y opérer. Elle établit les conditions dans lesquelles cette autorisation peut être modifiée ou retirée. La banque d'Algérie détermine également, toutes les normes que chaque banque doit respecter en permanence.²

2.6. Organisation de la banque centrale d'Algérie

La Banque d'Algérie est organisée au niveau central en :

1 - Sept (7) Directions Générales s'occupant des départements d'études, d'inspection et des activités bancaires

- Direction Générale des Etudes
- Direction Générale de l'Inspection Générale
- Direction Générale du Crédit et de la Réglementation Bancaire
- Direction Générale du Contrôle des Changes¹¹

¹¹ ² <http://www.bank-of-algeria.dz/>

- Direction Générale de la Caisse Générale
- Direction Générale des Relations Financières Extérieures
- Direction Générale du Réseau

-Deux (2) des Directions Générales gérant des aspects spécifiques liés à l'émission de billets et à la formation bancaire, il s'agit de :

- La Direction Générale de l'Hôtel des Monnaies (Imprimerie et frappe)
- La Direction Générale de l'Ecole Supérieure de Banque qui prend en charge la fonction formation et le recyclage du personnel de l'ensemble du secteur bancaire.

2 - Deux (2) Directions Générales chargées de la gestion administrative et des moyens de la Banque, il s'agit de :

- La Direction Générale des Ressources Humaines
- La Direction Générale de l'Administration des Moyens Elle dispose, en outre d'un réseau composé de 48 agences et succursales, lui assurant une présence effective dans chacune des wilayas du pays : les agences et succursales sont coordonnées par trois directions régionales implantées dans les villes d'Alger, Oran et Annaba. Un personnel de près de 3000 agents contribue, à tous les niveaux, à la réalisation des objectifs de la banque. ³

2.7. La direction de la banque d'Algérie

2.7.1. Le gouverneur

Il assure la fonction de direction de la banque centrale.

Il est nommé par décret présidentiel, pour un mandat de six (6) ans renouvelable une seule fois.

La fonction de gouverneur de la banque centrale est incompatible avec tous mandats électifs, toute charge gouvernementale et toutes fonctions publiques. Il ne peut exercer quelque activité, profession ou fonction que ce soit durant son mandat, à l'exception de la¹²

¹²<http://www.bank-of-algeria.dz/>

Représentation de l'Etat auprès d'institution publique internationales de caractère financière, monétaire ou économique.

Il ne peut pas emprunter aucun montant auprès de quelque institution que ce soit, algérienne ou étrangère, et aucun engagement revêtu de sa signature ne peut être admis dans le portefeuille de la Banque centrale, ni dans celui de toute banque opérant en Algérie.

Le gouverneur assume la direction des affaires de la Banque centrale ; à ce titre ses attributions sont celle de tout organe de direction d'une personne morale.

Il prend toutes mesures d'exécution et accomplit tous actes dans le cadre de la loi.²

Il signe au nom de la banque centrale toutes conventions, les compte-rendu d'exercice, les bilans et les comptes de profits.

Le gouverneur détermine les attributions de chacun des vices –gouverneur et précise leur pouvoir et peut donner délégation de signature à des agents et constituer des mandataires spéciaux appartenant aux cadre de la banque centrale, pour les besoins du service.

Il procède à toutes acquisitions et aliénations immobilières dûment autorisées.

Il organise les services de la Banque d'Algérie et en définit les tâches. Il désigne les représentants de la Banque d'Algérie au sein des conseils d'autres institutions lorsqu'une telle représentation est prévue.

2.7.2. Les vice-gouverneurs

Ils sont nommés par le décret du président de la République qui précise le rang de chacun d'eux. Le mandat des vice-gouverneurs est cinq (5) ans renouvelables une seule fois. En cas d'incapacité dûment constatée ou de faute lourde, les vice-gouverneurs sont relevés de leur fonction par décret présidentiel.

Chaque année, le rang de chacun un vice-gouverneur fait l'objet de permutation dans l'ordre contraire du rang établi par le décret de nomination. 1

Ils ne sont pas soumis aux règles de la fonction publique.¹³

¹³ 4 1 MANSOURI Mansour « Système et pratiques bancaire en Algérie » édition HOUMA ALGER 2005 p 15 et 16 2
MANSOURI Mansour, Op, cité, p 17-20

Les incompatibilités et restrictions édictées pour la fonction de gouverneur leur sont applicables.

Ils sont bénéficient d'une indemnité spéciale égale à 15% de leur rémunération, pendant l'exercice de leur mandat.

2.7.3.L'administration de la banque d'Algérie

Le Conseil d'administration est composé :

Du Gouverneur, président.

Des trois vice-gouverneurs.

Des trois fonctionnaires du rang le plus élevé, désignés par décret du Président de la République en raison de leur compétence en matière économique et financière.

En cas d'absence ou de vacance de leurs fonctions, les fonctionnaires sont remplacés par leurs suppléants désignés dans les mêmes conditions. 2

La Banque d'Algérie est administrée par un Conseil d'administration, qui est investi des pouvoirs ci-après :

- Il délibère sur l'organisation générale de la Banque d'Algérie ainsi que sur l'ouverture ou la suppression d'agences et de succursales ;
- Il arrête les règlements applicables à la Banque d'Algérie ;
- Il approuve le statut du personnel et le régime de rémunération des agents de la Banque d'Algérie ;
- Il délibère à l'initiative du Gouverneur sur toutes conventions ;
- Il statue sur les acquisitions et aliénations immobilières ;
- Il se prononce sur l'opportunité des actions judiciaires à engager au nom de la Banque d'Algérie et autorise les compromis et transactions ;
- Il arrête pour chaque année le budget de la Banque d'Algérie ;
- Il détermine les conditions et la forme dans lesquelles la Banque d'Algérie établit et arrête ses comptes ;

- Il arrête la répartition des bénéfices et approuve le projet de compte rendu que le Gouverneur adresse en son nom au Président de la République ;⁵
 - Il lui est rendu compte de toutes les affaires concernant la gestion de la Banque d'Algérie
- . Le conseil d'administration se réunit sur convocation de son président aussi souvent que nécessaire. Il est convoqué si trois membres le demandent.

Le conseil d'administration adopte son règlement intérieur La présence de quatre au moins des membres du conseil d'administration est nécessaire pour la tenue de ses réunions.

2.8. Le conseil de la monnaie et de crédit :

Le conseil de la monnaie et du crédit est composé, des membres du conseil d'administration de la banque d'Algérie, de trois personnalités choisies en raison de leur compétence en matière économique et monétaire et nommées par le président de la République pour une période non définie. Le conseil de la monnaie et de crédit est investi de pouvoir en tant qu'autorité monétaire qu'il exerce, dans le cadre de présente loi, en édictant des règlements bancaire et financière concernant :

- a) L'émission de la monnaie, ainsi que sa couverture ;
- b) Les normes et conditions des opérations de la Banque Centrale, notamment en ce qui concerne l'escompte, la pension et le gage des effets publics et privés, et les opérations sur métaux précieux et devises ;
- c) la définition, la conduite, le suivi et l'évaluation de la politique monétaire ; dans ce but le Conseil fixe les objectifs monétaires, notamment en matière d'évolution des agrégats monétaires et de crédit et arrête l'instrumentation monétaire ainsi que l'établissement des règles de prudence sur le marché monétaire et s'assure de la diffusion d'une information sur la place visant à éviter les risques de défaillance ;
- d) les chambres de compensation ;¹⁴

5

¹⁴ 1 Article 16 de l'ordonnance n° 03-11 du 26 aout 2003 relative à la monnaie et au crédit. 2 Article 18-24 de l'ordonnance n° 03-11 du 26 aout 2003 relative à la monnaie et au crédit

- e) Le fonctionnement et la sécurité des systèmes de paiement ;
 - f) Les conditions d'agrément et de création des banques et des établissements financiers ainsi que celles de l'implantation de leurs réseaux, notamment la fixation du capital minimal des banques et établissements financiers, ainsi que les modalités de sa libération ;
 - g) Les conditions d'ouverture en Algérie de bureaux de représentation de banques et établissements financiers étrangers ;
- ⁶Les normes et ratios applicables aux banques et établissements financiers, notamment en matière de couverture et de répartition des risques, de liquidité de solvabilité et de risques en général ;
- i) La protection de la clientèle des banques et des établissements financiers, notamment en matière d'opérations avec cette clientèle ;
 - j) Les normes et règles comptables applicables aux banques et établissements financiers en tenant compte de l'évolution au plan international dans ce domaine, ainsi que les modalités et délais de communication des comptes et états comptables statistiques et situations à tous ayant droits et notamment à la Banque d'Algérie ;
 - k) Les conditions techniques d'exercice de la profession bancaire et des professions de conseil et de courtage en matière bancaire et financière ;
 - l) La définition des objectifs de la politique de taux de change et du mode de régulation du change ;
 - m) La réglementation des changes et l'organisation du marché des changes ;
 - n) La gestion des réserves de change.

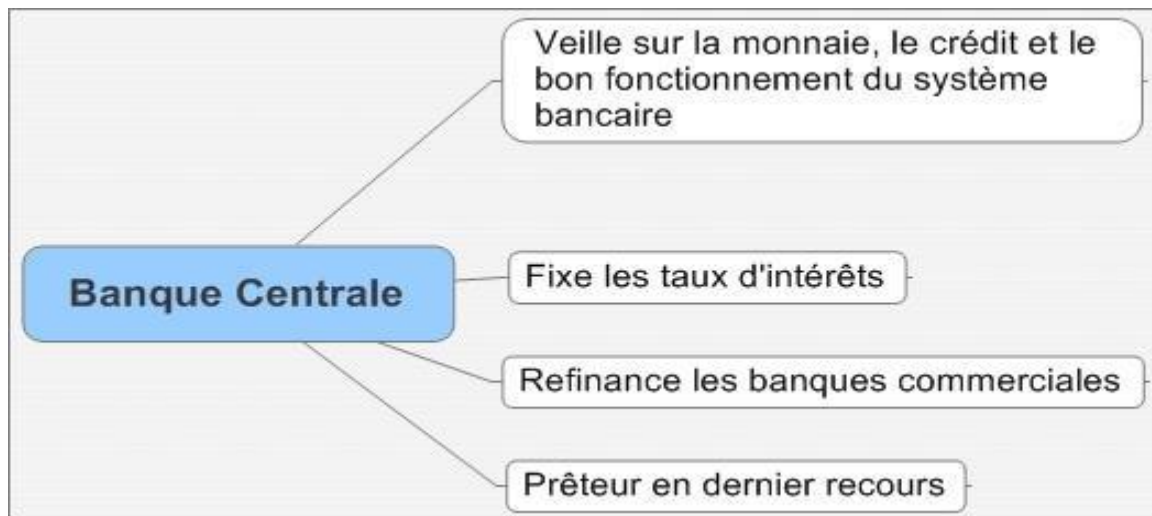
2.8.1. Le Conseil prend les décisions individuelles suivantes :

- a) Autorisation d'ouverture de banques et établissements financiers, de modification de leurs statuts et retrait de l'agrément ;
- b) autorisation d'ouverture de bureaux de représentation de banques étrangères ;¹⁵

¹⁵ 6 1 Article 62 de l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit.

c) délégation de pouvoirs en matière d'application de la réglementation des changes ;

Schéma 1 : les activités de la banque centrale



Source : www.m-lasserre.com/educpop/dossiermonnaie/4lesystemebancaire.htm

2.9. Section2 : Les anomalies de la politique budgétaire

2.9.1.Introduction :

Les politiques économiques recouvrent l'ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics dans l'économie. Elles sont caractérisées par la hiérarchisation des objectifs poursuivis et par le choix des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

La politique budgétaire est un instrument de la politique économique qui permet à l'Etat ou aux pouvoirs publics d'atteindre certains objectifs macroéconomiques et ce, par l'utilisation du budget qui est souvent sollicité dans le cadre de cette politique. Elle constitue avec la politique monétaire, l'un des deux grands moyens des politiques économiques conjoncturelles conduites par un gouvernement.

Dans cette section, nous allons essayer de présenter certains éléments de la politique budgétaire à savoir ; sa définition, ses objectifs ainsi que ses effets. Il importe également de mettre la lumière sur son mode d'intervention dans la sphère économique.

2.9.2.Définition et objectifs de la politique budgétaire :

Dans ce qui suit, nous donnerons la définition de la politique budgétaire dans un premier point et dans un second point nous pencherons sur les objectifs d'une politique budgétaire

2.9.2.1. Définition de la politique budgétaire :

Selon Paul Samuelson la politique budgétaire est: « le processus consistant à manipuler les impôts et les dépenses publiques aux fins de contribuer à amortir les oscillations du cycle économique et de favoriser le maintien d'une économie progressive, assurant un degré d'emploi élevé, affranchie de toutes poussées excessives d'inflation ou de déflation ».

La politique budgétaire représente, pour Keynes et ses partisans, le principal moyen à disposition des autorités pour agir sur la demande globale, même si la politique monétaire sous certaines conditions peut également être efficace².

Ainsi, La politique budgétaire constitue, à côté de la politique monétaire, l'un des principaux leviers de la politique économique menée par les pouvoirs publics. Cette politique utilise des instruments budgétaires, tels que les dépenses et les recettes budgétaires ou encore

les déficits, en vue de relancer une croissance en berne et préserver les grands équilibres macroéconomiques.

2.9.3. Objectifs de la politique budgétaire.

Lors de l'élaboration d'une politique budgétaire, certains objectifs sont attendus de cette dernière. Ces objectifs peuvent être soit à court terme, soit à long terme, mais l'objectif principal et final d'une politique budgétaire est une croissance forte, équilibrée et durable⁷

(Le maintien de la croissance économique tout en préservant les grands équilibres macroéconomiques).

Ces grands équilibres sont, la croissance économique mesurée à partir du taux de croissance du PIB (produit intérieur brut), l'emploi évalué par le taux de chômage, l'inflation et le solde du commerce extérieur.

Les indicateurs sus cités peuvent se trouver en situation de déséquilibre, d'où la nécessité de l'intervention des politiques économiques, notamment la politique budgétaire pour rétablir l'équilibre de chaque indicateur.

L'économiste Britannique Nicholas Kaldor (1908-1986), a repris ces grands équilibres dans ce qu'il a appelé « le carré magique », cette appellation vient de la complexité d'atteindre simultanément l'équilibre de ces indicateurs.

A ce sujet, la politique budgétaire peut être de nature conjoncturelle (correction à court terme des déséquilibres économiques, tel que le chômage) ou de nature structurelle (promotion du potentiel de croissance d'une économie à plus long terme).

2.9.3.1. Les objectifs conjoncturels :

La conjoncture correspond à un état de l'économie à un moment donné, donc si l'un des indicateurs présents dans le carré magique se trouve en situation de déséquilibre, la politique budgétaire doit intervenir afin d'apporter des solutions aux turbulences provoquées par les fluctuations de l'indicateur en question.

7

A ce titre, les keynésiens adoptent deux politiques différentes selon la conjoncture économique ; politique de rigueur et d'austérité lorsque le cycle économique passe par une phase d'expansion, et politique de relance lorsque la croissance économique est molle, nulle ou négative. Keyens s'appuie sur la demande pour déterminer ces deux politiques. ⁸

Selon cet économiste, c'est la demande qui est déterminante pour le niveau de la production. La régulation de l'activité économique doit passer par l'action sur les différentes composantes de la demande globale¹ : la consommation privée, la consommation publique, l'investissement (privé et public) et les exportations.

Dans une conjoncture défavorable, le niveau de la demande globale est insuffisant pour permettre le plein-emploi des facteurs de production. L'Etat peut alors mener une politique de relance de la demande (ou politique budgétaire expansionniste) par les deux instruments suivants :

2.9.3.1.1. Une hausse des dépenses publiques :

Elle agit sur le niveau de la consommation Publique et de l'investissement public, mais aussi sur le niveau des investissements privés(subventions à l'investissement), de la consommation privée (hausse des allocations Familiales) ou des exportations (aide à l'exportation, remboursement de frais de prospection,).

2.9.3.1.2. Une baisse des impôts :

Elle peut agir sur la consommation privée (hausse du revenu disponible des ménages), sur l'investissement privé (augmentation des possibilités d'autofinancement des entreprises) ou sur les exportations (possibilité de vendre à des prix plus bas).

En situation de croissance, le niveau de la demande globale est trop élevé par rapport à l'offre globale et l'économie est confrontée à des tendances inflationnistes. L'Etat peut alors pratiquer une politique de diminution de la demande globale (réduction des dépenses publiques, hausse des impôts) appelée politique de rigueur (ou politique budgétaire restrictive).¹⁶

¹⁶ ⁸ 1 Cours de Lise Patureau : chapitre III La politique budgétaire, Université de Lille 1 & Lille 3 in : <http://lise.patureau.free.fr/Papiers/Cours/Polqtq%20Eco%20Slides%20Chap€€3.pdf> .

2.9.4. Les objectifs structurels :

Si la politique budgétaire conjoncturelle vise à réaliser les équilibres à court terme, la politique budgétaire structurelle a une action à long terme, donc elle modifie en profondeur les structures de l'économie et vise un effet positif sur la croissance à long terme, tout en stimulant d'un côté, la formation du capital, ce qui va donner un appui favorable pour l'investissement et d'un autre côté, l'emploi et l'innovation (recherche)

Aussi, L'Etat peut ainsi favoriser l'implantation d'entreprises nouvelles en octroyant des subventions à l'investissement, des bonifications d'intérêt ou des avantages fiscaux. Toutefois, un certain nombre de conditions doivent être remplies, afin que la politique budgétaire parvienne à augmenter durablement le potentiel de croissance ;¹⁰

Ces conditions sont les suivantes :

* La politique budgétaire doit être stable et donner une parfaite visibilité sur son orientation aux agents économiques ;

* La politique budgétaire doit rester soutenable, c'est-à-dire ne pas conduire à l'accumulation d'un endettement excessif ;

* La politique budgétaire doit être efficace, ce qui signifie que l'intervention publique, par le biais de la fiscalité et de la dépense publique, doit contribuer de façon positive à la croissance. D'après ces conditions, on peut dire que l'utilisation de la politique budgétaire pour réaliser une croissance économique à long terme, passe par des réformes structurelles ayant comme objectif l'amélioration du fonctionnement et de la productivité du secteur public et l'augmentation de la compétitivité de l'économie.

2.10. Le déficit budgétaire :

Le déficit budgétaire constitue un moyen de relancer l'économie et de stimuler la croissance économique en période de récession selon certaines approches, notamment¹⁷

¹⁷ 10 C. Bouthevillain, G. Dufrénot, Ph. Frouté, L. Paul « les politiques budgétaires dans la crise », éd. De Boeck, 1ère édition, Louvain-la-Neuve, 2013, P 20.

3 Alexandre Siné, « l'ordre budgétaire, l'économie politique des dépenses de l'Etat », éd. Economica, Paris, 2006, P 96.

L'approche keynésienne. Cette notion a été évoluée d'une façon très significative au fil du temps et ce, suite aux différentes crises financières qui ont touché le monde, particulièrement ces dernières années avec la crise de 2008. En ce sens, le débat sur la maîtrise et la soutenabilité du déficit budgétaire et des finances publiques a été accentué donnant lieu à plusieurs approches et méthodes pour cerner le déficit et le maîtriser.

D'autre part, et toujours dans la même optique relative à l'évolution des déficits budgétaires issus de politique de relance économique en période de crises, les Etats ont besoins des moyens financiers importants qui leur permettent de financer ces déficits. C'est pour cela, que les pouvoirs publics ont la possibilité de recourir à la fiscalité (impôt) ou l'emprunt pour financer les déficits budgétaires

2.10.1. Généralités sur le déficit budgétaire :

Le déséquilibre budgétaire est une simple comparaison des revenus et des dépenses. Si les revenus sont supérieurs aux dépenses, on se retrouve dans une situation d'excédent, sinon un déficit, d'où la notion de déficit budgétaire. À travers cette section, nous allons essayer de proposer quelques concepts liés aux déficits budgétaires, comme sa définition, le type de déséquilibre budgétaire et cause de ces défauts.

2.10.2. Définition du déficit budgétaire :

Le déficit budgétaire correspond à une insuffisance des ressources par rapport aux dépenses prévues dans le budget, résultant des seules opérations à caractère définitif imputées à un exercice budgétaire.

La notion de déficit budgétaire nous ramène à l'un des principes de base des finances publiques ci-dessus, le principe de l'équilibre budgétaire. ce principe représente la règle d'or de la finance classique. Ceux-ci interdisent tout déséquilibre positif ou négatif.

Tandis que pour les keynésiens, l'excédent est opportun pour lutter contre l'inflation en période d'expansion, un solde positif constitue un frein à la demande globale, alors que le déficit stimule la demande globale. En période de sous-emploi, un solde négatif favorise l'expansion.

2.10.3. Les causes du déficit budgétaire :

Le déficit naît de l'excédent des dépenses sur les recettes ; il apparaît donc évident que ces deux variables soient à l'origine de ce déséquilibre.

2.11. Le volume des dépenses publiques :

Il existe un lien étroit entre l'augmentation des dépenses et l'élargissement du rôle de l'État.

En fait, le nouveau rôle qu'on lui demandait de remplir nécessitait une mobilisation d'énormes ressources dans le budget de l'État. Le montant et la nature de ces frais nous fournissent des informations sur l'importance de la puissance publique et les fonctions qu'elle assure, En fait, l'étendue de son intervention. Du plus petit État à l'État-providence, cette évolution s'accompagne d'inflation Le montant des dépenses causées par l'expansion des fonctions de puissance publique¹¹

Est appelé à intervenir pour s'assurer qu'en plus de ses fonctions régaliennes, la redistribution et la régulation économique.

Cet interventionnisme répond à des objectifs de développement économique à long terme cela ne peut être réalisé qu'avec le consentement de ressources financières substantielles.

De ce point de vue, la dépense publique est la principale forme d'intervention de l'État. L'État finance ce qu'il considère comme des investissements publics dans la vie économique. Donner la priorité à leur contribution à la croissance économique.

Plusieurs approches économiques ont causé ce problème des dépenses publiques, notamment la loi d'Adolph Wagner (1835-1917), qui attribuait l'augmentation des dépenses consacrées à l'industrialisation et à l'urbanisation qui en découle listé.

¹¹ 1 C. Bouthevillain, G. Dufrénot, Ph. Frouté, L. Paul « les politiques budgétaires dans la crise », éd. De Boeck, 1ère édition, Paris, 2013, P72.

http://www.mi.public.lu/publications/relation_communes/examens_matières/ecopol.pdf, p6,12/09/14.

2 Economie politique actuelle - Chapitre 7 Conjoncture, budget et politique budgétaire. In : www.mi.public.lu/publications/relation_communes/examens_matières/ecopol.pdf

L'État intervient de plus en plus par le biais des frais administratifs généraux, Police, éducation, action sociale et infrastructure.

Toujours selon cette méthode « plus la société est civilisée, plus le pays sera cher » Une approche économique alternative donnée par la loi de Baumol, qui suppose que l'industrie La faible productivité (éducation, santé, etc.) nécessite l'intervention de l'État pour faire face demande, et donc augmentation des dépenses publiques.

Cette justification pour stimuler la croissance par les dépenses, quoique nécessaire. Cependant, cela pose le problème d'une situation budgétaire qui se détériore. Le problème est C'est encore plus délicat parce que les revenus n'ont pas suivi cette tendance à la hausse des dépenses.

2.11.1. Insuffisance des recettes publiques :

En période de ralentissement économique, les sources de financement public peuvent être sécher. En fait, lorsque la croissance économique ralentit, les recettes fiscales diminuent en conséquence.

Il est facile de conclure que les déficits se creusent quand on sait que les dépenses publiques augmentent pour soutenir la croissance dans cette situation.

Dans les pays rentiers comme l'Algérie, les pouvoirs publics ont tendance à choisir Soyez prudent en créant un fonds de réserve pour conserver les recettes fiscales Excédent pour faire face aux turbulences. Dans la plupart des cas, cependant, l'augmentation des dépenses doit être contenue, ce qui implique de faire des choix difficiles, d'autant plus que les programmes de dépenses publiques peuvent jouer un rôle important.

2.12. Le financement du déficit budgétaire :

En réponse au développement de déficits budgétaires séquentiels dus à la politique budgétaire politiques expansionnistes adoptées par les pouvoirs publics ces dernières années, l'État se tourner vers plusieurs sources de financement, mais la source la plus importante est le

Fonds de Le Règlement des recettes (FRR), que l'État utilise chaque année budgétaire pour respecter Déficit.

2.12.1. Les lignes de financement du déficit budgétaire :

Pour financer le déficit du trésor (et non seulement le déficit budgétaire), le Trésor dispose de quatre lignes de financement, ces lignes sont les suivantes :

- **Le financement bancaire** : celui-ci consiste au financement monétaire, s'est-il dire la création monétaire. Dans ce cas, la Banque Centrale consent une avance à l'Etat en créditant le compte du Trésor public.
- **Le financement non bancaire** : ce mode de financement est constitué généralement des bons de Trésor émis par le Trésor Public, mais également d'autres bons et des dépôts tels que, des dépôts des particuliers au Trésor, dépôts des établissements publics et les dépôts des collectivités locales.
- **Le financement externe** : dans ce cas, c'est l'endettement extérieur auquel les pouvoirs publics peuvent recourir. Cet endettement peut être consenti par des banques étrangères (dettes commerciales), des prêts gouvernementaux bilatéraux ou multilatéraux (FMI, Banque Mondiale...).

2.12.2. Le Fonds de Régulation des Recettes (FRR)

Traiter avec Crises possibles sur le marché de l'énergie et fluctuations des prix de l'énergie Pétrole sur le marché mondial, la plupart des pays exportateurs de produits pétroliers Créer un fonds de réserve. En Algérie et conformément à l'article 10 La loi de finances complémentaire (LFC) de 2001, qui a institué le Fonds de réserve Il s'agit d'un Fonds Réglementé des Recettes (FRR). Le fonds a été créé par les autorités Financement de la dette publique et épargne pour des générations futures, mais cette tâche a été complètement contournée suite aux modifications apportées en 2004 à l'article 66 de la loi de finances 2004 et à l'article 25 de la LFC 2006, évolution du modèle opérationnel et des objectifs affectés au fonds.

Il convient de souligner que le revenu du fonds provient de la différence de prix. Soit la taxe pétrolière facturée dépasse le budget. Autrement dit, Le budget de l'État est calculé sur la base d'un prix de référence fixe par baril de pétrole. Par règlement, le prix était de 19 \$ jusqu'en 2007, passant à 37 \$ en 2008 et par la suite. La loi de finances 2017 stipule qu'un baril de pétrole coûte 50 dollars.

Cependant, depuis l'introduction de l'article 25 de la LFC 2006, cet article autorise Les pouvoirs publics utilisent les fonds FFR disponibles pour financer les déficits de trésorerie. Plan de développement massif, nous nous sommes retrouvés dans une situation incohérente, Le fait qu'un prix de référence du baril de pétrole soit déterminé et basé sur se Financer le déficit créé par le même budget.¹⁸

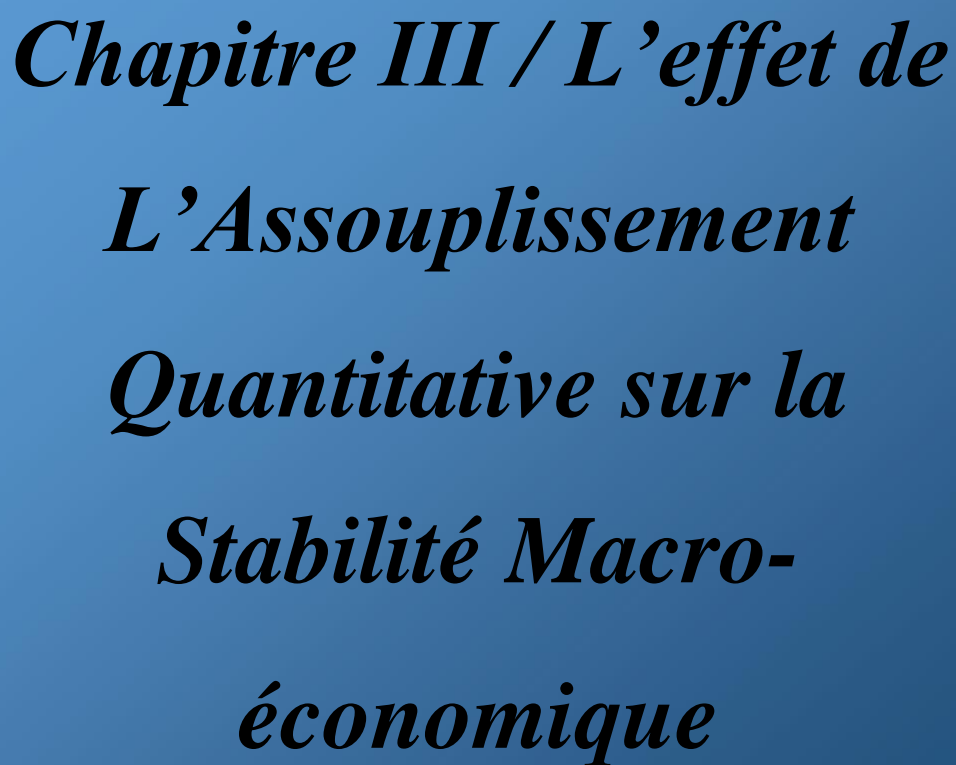
1 ¹⁸ Loi N° 03-22 du 28/12/2003 portant Loi de Finances pour 2004.

2 Ordonnance N° 06-04 du 14/07/2006, portant Loi de Finance Complémentaire pour 2006.

3 Loi n°16-14 du 28 décembre 2016 portant loi de finances pour 2017

2.13. Conclusion :

Nous déduisons à travers cette étude que le trésor public est un agent de l'Etat, son rôle Principal et de gérer son budget et assurer l'équilibre budgétaire. Il est au même temps Banquier et le caissier de l'Etat, il a aussi un rôle important dans la gestion des comptes auprès des correspondants du trésor



*Chapitre III / L'effet de
L'Assouplissement
Quantitatif sur la
Stabilité Macro-
économique*

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique

3. Introduction :

Revenus, sans effectuer l'achat de puissance du citoyen (dans la façon dont le gouvernement Après l'échec des options de financement non conventionnelles pour financer le déficit du National Trésor, surtout que le début de l'opération jusqu'à la fin du déficit passé de 1,297 milliard de DA à la mi-2017 (6,7% du PIB) à 3614 milliards de DA fin 2021 (16,7% du PIB), en raison de la façon dont il a été appliqué par le gouvernement, qui était un Financement des dépenses obturées, qui contribuent à l'essor du déficit du Trésor et l'amélioration du dynamisme de la croissance économique.

Maintenant, le gouvernement pour financer le déficit, ils optent pour un nouveau type de financement « le crédit Selon », en activant le 53e article de la loi sur le crédit et l'argent, et le 17-03 Règlement relatif aux opérations, instruments et procédures en ce qui concerne la monétaire La politique, qui est une nouvelle forme de l'ancien financement non conventionnel, qui a prouvé ses limites.

Pour rééquilibrer le bilan, nous avons besoin pour rationaliser nos dépenses et augmenter notre dévaluer la monnaie nationale pour augmenter les dividendes de la banque centrale) pour opter pour le crédit Soulagement et principale opération de refinancement), l'une de ces solutions, l'intégration de là Les économies de marché parallèles, et l'un des outils pour faciliter l'intégration est la montée Finance islamique, en mettant l'accent sur l'épargne des ménages, cette catégorie est la plus attiré par investir des économies informatiques dans les institutions de prêts à non-intérêt (conformes à la charia).

Cette catégorie selon la Banque centrale à la mi-2018 avait de 1500 à 2000 milliards de da Économisé représentant de 24,56% à 32,375% du marché parallèle.¹

. Pour cela, l'autorité monétaire a tenté de réformer la finance islamique avec le nouveau

20-02 Règlement qui a reconnu pour la première fois la finance islamique, en particulier avec

Les banques publiques traditionnelles et l'établissement du comité de choraïque national élevé qui Application des articles informatiques (avec l'activation des fenêtres islamiques au

¹ 1 Pour plus de détail, consulter la Loi n°16-14 du 28/12/2016, portant loi de finances pour 2017, article 70.

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique

niveau du superviser le processus d'approbation toute activité dans la finance islamique et le 2020-03

Instructions pour réguler le processus de l'application des neuf produits reconnus).

Mais selon la recherche FindEx 2017 sur la population non bancarisée en raison de religieux des raisons dans lesquelles ils concluent que seulement 5% des Algériens ne sont pas bancarisés en raison de l'absence d'une finance islamique cohérente, ce qui signifie que la banque islamique pourrait faire face à de vrais défis Si nous basons notre stratégie de l'inclusion financière nationale à ce sujet, pour finalement réaliser le l'équilibre dans le bilan.

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique

3.1. Section 1 : Le déroulement du financement non-conventionnel

3.2. -Financement non-conventionnel :

Le recours à ce mode de financement est devenu incontournable dans le contexte économique actuel. Dans l'économie actuelle, le pays se trouve à un niveau de revenu critique qui nécessite de se tourner vers la dette extérieure ou la création monétaire. Les solutions de dette externe ont été complètement rejetées par les pouvoirs publics, donc ce dernier a adopté les modifications législatives relatives à la monnaie et au crédit et introduit le financement non conventionnel, au profit du trésor public.

En effet, le financement non conventionnel est entré en vigueur en octobre 2017. Ce dernier, conformément à la loi n° 17-10 du 11 octobre 2017, dans laquelle est complété le décret n° 03-11 du 26 août 2003 relatif à la monnaie et au crédit. À ceci en un sens, le financement non conventionnel est la Trésorerie de la Banque Centrale, afin que les pouvoirs publics évitent que l'économie s'effondre et que la dynamique de croissance se maintienne.

En d'autres termes, la Banque d'Algérie est autorisée dans des cas exceptionnels et le prêt direct de 5 ans au trésor public pour permettre à ce dernier de financer le déficit budgétaire de l'État, le financement et l'allocation de la dette publique intérieure des ressources du Fonds national d'investissement.²

En outre, le système est mis en œuvre pour soutenir la mise en œuvre du programme de réformes économiques et budgétaires structurelles visant à restaurer la trésorerie. D'un côté, le pays, de l'autre, la balance des paiements.

Toutefois, et malgré les avantages que représente ce mode de financement, notamment en matière de disponibilité immédiate de ressources pour financer les projets d'investissement, ce dispositif peut provoquer des effets négatifs sur l'économie nationale. En effet, des tensions inflationnistes peuvent être provoquées, surtout dans le cas où, les fonds ne seront pas destinés au financement de l'investissement. Dans ce sens, et lors du débat de projet d'amendement de

² 2 Plan d'action du Gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République, Service Du Premier Ministre, Août 2017, P 05.

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique

la loi relative à la monnaie et au crédit sus citée, ce problème a été soulevé par certains députés, où ils affirment que dans un pays comme l'Algérie, la production même si elle est encouragée, sera destinée au marché interne et non pas à l'exportation, et donc à la consommation ce qui va alimenter l'inflation. Il est important de signaler, que les taux d'inflation dans notre pays sont déjà conséquents où ils ont atteint des taux de 4,8% en 2015 et 6,4% en 2016. Cette situation peut s'aggraver avec la mise en œuvre du financement non conventionnel, dans la mesure où ce dernier ne sera pas maîtrisable et sans encadrement, notamment en ce qui concerne l'usage de la monnaie qui sera mise en circulation.

Enfin, les pouvoirs publics et les différents responsables des organismes financiers ont tenté de rassurer sur la mise en œuvre de ce dispositif. Dans ce sens, le Vice-gouverneur de la Banque d'Algérie (BA) et devant la commission de finances et du budget de l'Assemblée Populaire et Nationale (APN), a annoncé que les risques inflationnistes de ce financement sont maîtrisables, et selon toujours ce Vice-gouverneur, une explosion de l'inflation est généralement le fruit d'une création monétaire qui n'est pas associée à une croissance réelle du PIB, or le Plan d'action du Gouvernement prévoit une série de mesures budgétaires, qui garantissent un plafonnement des dépenses publiques, une rationalisation des subventions, une croissance soutenue de la fiscalité ordinaire, mais également avec le maintien du financement des investissements, grâce au recours au financement non conventionnel.

Ajoutant à cela, un mécanisme de suivi de la mise en œuvre de ce dispositif sera mis en place, par le Trésor et la BA3, afin de garantir la bonne gestion de ce financement. Reste à savoir si ce mécanisme ne va pas causer des effets néfastes sur l'économie nationale, une réponse qui nous sera donnée dans les années ou les mois à venir.

3.3. Mesures prises en matière de dépenses.

L'autre composante du budget sur lequel les pouvoirs publics peuvent agir afin de maîtriser et de réduire les déficits budgétaires, c'est les dépenses. Ces dernières ont connu des ajustements importants au cours de ces dernières années.

En effet, les effets de la crise ont poussé les pouvoirs publics à réduire d'une façon ou d'une autre les dépenses publiques. L'une des mesures prises par l'Etat est celle relative au gel des projets non lancés qui a été mise en œuvre en 2015, conformément aux instructions du

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique

Premier Ministre.

Ce gel concerne tous les projets non lancés dans tous les secteurs et ce, afin de minimiser les crédits et de les orientés vers les projets qui sont en cours de réalisation et en voie d'achèvement. Dans ce sens, les pouvoirs publics ont jugé nécessaire de finaliser et d'achever les projets en cours de réalisation pour les mettre par la suite en service, une chose qui permettra aux citoyens d'en bénéficier. Toutefois, et conformément aux dispositions de l'article 71 de la loi de finances pour 2016, le Ministre des Finances a la prérogative par le biais de décrets d'ajustements, de geler ou d'annuler des crédits et « en cas de détérioration des équilibres généraux » avec l'obligation de présenter au parlement, à la fin de l'exercice, un exposé sur les opérations d'ajustement.

L'autre mesure prise est celle relative au plafonnement des dépenses soit d'équipement ou de fonctionnement. Cette disposition a été mise en oeuvre pour la première fois dans notre pays en mois de mai 2016. L'objectif principal de cette mesure est de contrôler et de maîtriser la trésorerie du pays qui a connu ces dernières années des seuils critiques, ce qui a poussé les pouvoirs publics à agir très vite pour faire face à cette situation.

Néanmoins, cette mesure a provoqué des situations d'instance de paiement appelé également « des créances impayées » détenues par les entreprises réalisatrices des différents projets. Cette situation s'est traduite par l'arrêt des travaux de réalisation de certains projets et ce, à cause du non-paiement des montants des travaux réalisés, ce qui a impacté négativement sur certains secteurs, notamment ceux de l'éducation nationale et de la santé.

3

En outre, et dans la perspective de mieux gérer les dépenses publiques qui permettra par la suite, de maîtriser le déficit budgétaire, une disposition dans la loi de finances pour 2017, stipule que les comptes d'affectation spéciale abritant les programmes quinquennaux entamer depuis les années 2000 sont clôturer à la date du 31/12/2016, et que leur solde est versé au compte du Trésor Public, l'exception d'un montant de **300 Milliards de DA**, qui sera transféré

³ 1 Office National des Statistiques (ONS).

² Algérie Presse Service, Financement non conventionnel : les risques inflationnistes sont maîtrisables (la BA), Article publié le 26/09/2017. <http://www.aps.dz/economie/63295-financement-non-conventionnel-les-risquesinflationnistes->

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique

au nouveau compte d'affectation spéciale intitulé « compte de gestion des opérations d'investissement public inscrites au titre du budget d'équipement de l'Etat »¹. Ce dernier permettra de gérer les opérations notifiées dans les précédents programmes quinquennaux (opération antérieure au 31/12/2016), ainsi que les nouvelles opérations qui seront inscrites au budget de l'Etat, au titre des dépenses d'équipement. De plus, le financement des opérations d'investissements sera effectué à partir de 2017, dans la limite des crédits de paiement seulement disponibles.

3.3.1. Le nouveau modèle de croissance économique.

Face à l'effondrement des prix de pétrole et au rétrécissement des ressources de l'Etat, il a été adopté un nouveau modèle de croissance économique qui a été examiné et approuvé par le Conseil des Ministres le 26 juillet 2016. Ce document retrace les objectifs en matière budgétaire, mais également les perspectives de diversification de l'économie à l'horizon de 2030.

Dans ce sens, et à l'horizon de 2019, il est assigné à la politique budgétaire les objectifs suivants :

- _ La nécessité de financer les dépenses de fonctionnement essentiellement par les recettes de la fiscalité ordinaire d'où l'intérêt de leur amélioration ;
- _ La réduction du déficit du Trésor ;
- _ Le recours au marché financier interne pour mobiliser des ressources additionnelles.

En outre, le nouveau modèle de croissance définit, dans son volet diversification économique, des objectifs cibles devant être atteints sur la période allant de 2020 à 2030. Il est question de :

- _ Une croissance soutenue du PIB hors hydrocarbures de l'ordre de 6,5 %, par an sur la période susmentionnée ;
- _ diversifier les exportations et assurer la sécurité alimentaire en s'appuyant sur un secteur agricole modernisé ;
- _ Une transition énergétique devant aboutir à une économie d'énergie et une maîtrise de la croissance de la consommation interne de l'énergie.

1 Loi n°16-14 du 28/12/2016, portant loi de finances pour 2017, article 119.

2 Le nouveau modèle économique (synthèse), Ministère des Finances, juillet 2016.

Pour atteindre ces objectifs, le nouveau modèle de croissance définit des orientations de réformes, à savoir :

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique

_ Des ajustements budgétaires économiquement et socialement fondés, qui devraient rendre plus efficaces les dépenses publiques et assurer un rendement fiscal important tout en encrant le principe de solidarité nationale constitutionnalisés.

_ Une réforme profonde se rapportant à l'élaboration et la gestion des programmes d'équipement, laquelle vise à réhabiliter les principes de rentabilité et d'efficacité de ces investissements, une réallocation des ressources ciblant les facteurs de croissance endogène, mais également le recours au partenariat public-privé comme moyen de financement et ce, dans un cadre législatif transparent.

A l'issue de ce chapitre, nous pouvons dire que la politique budgétaire expansionniste adoptée par les pouvoirs publics depuis les années 2000, n'a pas pu réaliser les objectifs attendus de cette politique, notamment avec la hausse des cours du pétrole sur le marché mondial durant cette période, où notre pays s'est retrouvé avec une aisance financière importante, et qui n'a pas utilisé d'une manière rationnelle et efficace. Cette situation a provoqué le creusement du déficit budgétaire, résultant de l'accroissement de dépenses publiques.

Ce déficit a consommé par la suite les fonds réservés par les pouvoirs publics provenant de la fiscalité pétrolière dans le FRR, ce qui a mis les pouvoirs publics dans une situation critique après la crise de 2014. Cette crise nous a rappelés de la nécessité de procéder à des réformes de base de notre politique budgétaire et de procéder à l'assainissement de nos finances publiques, qui sont devenues insoutenables suite aux effets néfastes de retournement des marchés pétroliers.

En effet, la crise financière de 2014 a poussé les pouvoirs publics à se pencher sur d'autres alternatives de mobilisation de ressources, et de prendre des mesures et des dispositions pour faire sortir notre économie de la dépendance aux hydrocarbures, et de réduire les dépenses qui peuvent être considéré comme la cause principale des déficits budgétaires.

Enfin, il est important de signaler les efforts que l'Etat est en train d'accomplir en matière budgétaire depuis 2015, néanmoins, des réformes structurelles de notre politique budgétaire doivent être engagées pour aller au-delà des ressources pétrolières, qui nous permettront de réaliser les différents objectifs économiques tracés par les pouvoirs publics.

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique

3.4. L'assouplissement du crédit comme un outil pour financer le déficit budgétaire :

Avant d'aborder les aspects techniques de l'assouplissement du crédit, il faut d'abord décrire l'expérience algérienne en matière d'assouplissement quantitatif (ou financement non conventionnel), son application et son impact sur l'économie.

Selon les autorités de l'époque, l'assouplissement quantitatif était la dernière solution au problème.

Pour financer les déficits publics, surtout depuis la mi-2014, le monde est pris dans une crise des prix des hydrocarbures provoqués par la montée des États-Unis. Les pays perdront un pourcentage important de leurs revenus, comme mon pays, où les hydrocarbures représentent 94,45 % de ses exportations (Direction, 2013), perdent 43,79 % Résultat général et 63,82% des réserves boursières d'ici mi-2019, et bilan national, commençant à accumuler les déficits, à partir de 2015, le déficit est 3 466,8 milliards de dinars, avec un déficit de 3 236,75 milliards de dinars en 2016.

1, 247,7 milliard de dinars dans la loi financière 2017 (n ° 77, 2016), et cela est causé par les baisses sur les revenus d'efficacité pétrolière de 1,722 94 milliards à 1,682 55 milliards de dinars en 2016, ceci a porté le déficit budgétaire à 1,44 milliards de DA (7,43% du PIB) début 2016.

Pour couvrir ce déficit, le gouvernement a créé le Fonds de Régulation des Recettes (FRR), jusqu'à ce qu'il culmine en 2013 à 7 917 012 millions de dollars, faisant passer la première année de la crise de 7 695 millions de dinars à 4 408 en fin d'année milliards de dinars en 2014, 2,027 milliards en 2015, 740 milliards à fin 2016, et en février 2017, le ruissellement des ressources informatiques, selon le plan d'action 2020 du gouvernement, est passé à 305 milliards de DA à fin 2019.

Le gouvernement doit trouver d'autres solutions pour couvrir l'énorme déficit budgétaire, donc ils ont choisi des bons du Trésor 5 ans 5%, 3 ans 4,7% (prêts obligataires), et l'opération n'a pas reçu plus de 568 milliards de dinars (10,44% de M2 hors système bancaire) pour toutes ces raisons, le gouvernement a ratifié la nouvelle loi n ° 17-10 en octobre 2017, qui Elle réforme l'article 45 de l'ordonnance n ° 03/11 du crédit et de l'argent (émis le 26 août 2003),

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique

et bu qu'elle permettra à la banque centrale d'acheter l'obligation auprès du National trésor (cautionnement du Trésor) pendant une période de 5 ans, le législateur a clarifié les motifs d'opter pour le financement non conventionnel en 4 points:

1- Finance le déficit du Trésor.

2- Finance La dette publique intérieure.

3- Finance Le National Investment Fund (FNI)

4- accompagnement de la réforme économique et budgétaire nationale dans laquelle pousse à Équilibre le Trésor national et la balance des paiements. (Bank t. C., 2017) Et selon l'autorité monétaire, c'est pourquoi ce type de financement est non conventionnel pour les règles de prêt et de traitement de la banque centrale avec d'autres financiers et Institutions économiques:

□ Selon l'article 46 de l'ordre du 03/11, la banque centrale prête également le Trésor par Ouvrez un découvert, mais avec une limite de 10% du total des revenus budgétaires normaux sans La fiscalité pétrolière du pays au bilan de l'année écoulée, et cela signifie Que le plafond de la dette est de 343,53 milliards de DA en 2017.

- La réforme autorise la Banque centrale à acheter l'obligation du Trésor à la Marché primaire, et a la liberté d'acheter une obligation de basse qualité, et par là qu'elle peut acheter du trésor. Obligataire même c'est risqué, avant que la banque centrale ne puisse que par le bon du trésor du marché secondaire, et obtenir la bonne qualité.

Mais le dilemme ici est que tant que la banque centrale est autorisée à acheter des actifs à haute valeur de risque, qui garantissent les redevances, notamment dans le cas du Trésor qui continuera à avoir un déficit au cours des prochaines années, selon le ministère des finances de 2020 à 2022 le le trésor aura un déficit de 6654 milliards da, et ça veut dire à la fin de l'opération en retard 2022, le Trésor ne sera pas capable de payer sa dette, et que ce qui se passe, parce qu'au fin 2021 le déficit du trésor s'élèvera à 3264 milliards de da.

Et aussi selon le rapport d'avril 2019 de la banque centrale, cette option était évitable à partir de le début, car la C.B avait d'autre solution pour financer le déficit du trésor, sans imprimer d'argent, et avait d'autres options pour stimuler l'économie, encourager le prêter et leurrer le marché avec des liquidités, avec une masse totale de 1600 milliards de da en 2017 (657 milliards de da en opérations d'open market et de réescompte, 920 milliards de da en

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique

trésorerie dividendes), même si ce montant ne couvrira pas la totalité du déficit mais au moins l'utilisation des cela réduira l'effet négatif sur l'économie.⁴

3.5. La Réalisation des financements non conventionnels :

Selon le même rapport, la banque centrale de mi-novembre 2017 à fin 2019 émis environ 6556,2 milliards de da, avec pour ordre :

1- 2,470 milliards de da, avec un objectif de financement du déficit du trésor à partir de 2017, jusqu'à 2019.

2- 1,813 milliards de da, pour rembourser la dette du trésor envers les grandes entreprises nationales comme Sonatrach et Sonalgaz, et pour financer le remboursement de l'obligation prêt pour la croissance.

3- 500 milliards de da pour alimenter la caisse nationale de retraite (NRF ou CNR), en qu'elle pourra refinancer sa dette envers le fonds national d'aide sociale l'assurance des salariés (NFIS ou CNAS).

4- 1.773,2 milliards de da pour financer le fonds national d'investissement (NIF ou FNI en français), lui permettant de pouvoir financer l'agence nationale d'amélioration de l'habitat et développement AADL en français), et d'autres projets structurants. (Banque t. c., le point de situation des financements non conventionnels, 2019)..

Fin janvier 2019, un total de 3114,4 milliards de Da avaient été attirés dans l'économie et financer la dette du Trésor, cependant le reste du total 6556,2 milliards encore gelé dans le compte du trésor à la banque centrale d'un montant de 945,1 milliards de da, et 656,7 milliards de da toujours bloqué dans le compte FNI au trésor, en attente de son utilisation, et le reste par le d'un montant de 1,830 milliards de da, sera stérilisé à la banque centrale par ses instruments. Et en octobre 2019, le ministre des finances « Mohamed Loukal », avait remarqué que seul 610,7 milliards de da du montant total sont encore disponibles, ce qui signifie que 5.945,5 milliards de da avaient été utilisé, 2,470 milliards de da dans le financement du déficit du trésor public, 2,313 milliards de da pour rembourser la dette du trésor envers les grandes entreprises

⁴ Article premier de la loi n°17-10 du 11 octobre 2017, qui complète l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 Relative à la monnaie et au crédit

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique

nationales comme Sonatrach (904 milliards da), et Sonalgaz(545 milliards de da), 264 milliards de da sont consacrés au remboursement de l'emprunt national pour la croissance (le prêt obligataire), et 500 milliards de da utilisés pour rembourser le NRF. Et 1.773,2 milliards de da ont servi à financer le FIV, pour permettre à celui-ci plus tard de financer les différents institutions d'investissement comme l'agence nationale pour le développement et l'amélioration de l'habitat, croissance fin 2017, provoquée par la réserve obligatoire de 8% à 4%, et le début de l'assouplissement quantitatif faisant passer la liquidité bancaire de 821 milliards de da à 1380,6 milliards de da.

En raison du financement non conventionnel, la croissance des prêts de l'État avec une progression de 35,75 % de 4691,9 milliards fin 2017, à 6392,2 milliards da fin 2018 (1.222,9 milliards de cette croissance étaient des prêts à l'économie), 48,6% de ces prêts vont au secteur privé qui 7,8 % au ménage), 50,4 % au secteur public.

Selon la banque centrale les prêts au secteur public ont augmenté de 18,1% depuis fin 2017 Fin 2018 (de 4.311,3 da à 5.990,4 milliards da), et une croissance avec 9,7% des crédits aux secteur privé à la même époque (de 4.568,3 milliards à 5012 milliards da), dans lequel le les ménages bénéficient d'une croissance de 19,9%, passant de 656,7 milliards da à 787,2 milliards da fin décembre 2018).

Tout cela est causé par la hausse des comptes créditeurs nets de la banque centrale au niveau national trésorerie de 1.967,4 milliards de da à 3.857,8 milliards de da fin 2018.

Les dépôts bancaires du secteur des hydrocarbures sont passés à 1.575,2 milliards de dollars contre 991 millions dollars de fin 2017 à fin 2018, du fait du financement de la banque centrale au trésor public, avec 1.813,4 milliards de da pour financer sa dette envers les entreprises nationales (comme Sonatrach avec 452 milliards de da en 2018) (service, 2018).

Le 13 octobre 2019, le parlement algérien vote la loi de finances 2020, dans laquelle il indiquent qu'au cours de cet exercice budgétaire, le budget sera déficitaire d'environ 1.533,7 milliards de da, même après une longue rationalisation des dépenses, avec 784 milliards de da d'écart (de 8,557 milliards da en loi 2019, à 7,773 milliards en loi 2020), mais aussi les recettes ont plongé de 6,508 milliards de da l'an dernier, à 6,239,7 milliards de da cette année, en raison

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique

de la baisse de la fiscalité pétrolière est passée de 2.714 milliards de da l'an dernier à 2.200,3 milliards de da cette année.

Et selon le ministère des finances, le déficit du Trésor national va se poursuivre avec un total de 6,654 milliards de dinars de 2020 à 2022, et cela signifie que le trésor national ne pourra pas payer les banques centrales, et que parce que le financement était vers une dépense non productive, lors de cette opération la banque centrale finance :

- La CNR (Caisse Nationale des Retraites) et la dette du Trésor envers les autres grands les Sociétés nationales et la CNAS (la caisse nationale d'assurance sociale de salariés).
- Le FNI pour pouvoir financer l'AADL « L'agence nationale de l'habitat amélioration et Développement » projet de logement.⁵

Ainsi, la majeure partie de la finance sert à payer les employés du secteur public et les cotisations de retraite, et programme quasi-social comme l'AADL.

3.5.1. Chute de dinars :

Année après année, mois après mois, le dinar poursuit sa chute vertigineuse et le pouvoir d'achat des Algériens continue de s'éroder. La monnaie nationale est tombée à son plus bas niveau depuis au moins 15 ans. Le mardi 10 mai 2022, selon le taux de change officiel, 1 euro vaut 153 dinars et 215 dinars au marché noir.

En 2015, selon le taux de change bancaire, 1 dollar américain (USD) équivalait à 107,27 dinars algériens ; 1 euro valait 116,79 dinars. Aujourd'hui, un dollar vaut 145,75 dinars et un euro vaut 153,23 dinars. Résultat, en 7 ans, la monnaie nationale s'est dépréciée de plus de 35% face aux monnaies mondiales.

La décision du gouvernement d'assouplir la réglementation n'a pas été suffisante pour faire face à la pénurie de liquidités et à la dévaluation de la monnaie. Entre autres raisons, la²⁰

²⁰ La loi de finances 2021 stipule que le dinar se dépréciera d'environ 5% par an jusqu'en 2023

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique

pandémie de covid-19, la baisse prolongée des prix du pétrole, la crise économique mondiale et les stratégies financières nationales expliquent la situation.

En octobre 2021, la Banque d'Algérie a fait état d'un taux d'inflation de 9,2 %. En janvier 2022, l'Office for National Statistiques a signalé que les prix à la consommation avaient augmenté de 9 % en un an. L'alimentation est particulièrement touchée.²¹

²¹ Article premier de la loi n°17-10 du 11 octobre 2017, qui complète l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 Relative à la monnaie et au crédit

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique

3.6. Section 2 :L'effet du financement non conventionnel sur la stabilité macro-économique :

3.6.1. L'effet sur l'inflation :

Le financement non conventionnel émet de l'argent sans contrepartie sur le marché, et avec ce type d'opération nous attirons le marché avec 6.856.2 milliards de da (de la assouplissement quantitatif et de crédit) sans aucun équivalent de service et de biens sur le marché, et mettre le taux d'inflation déclaré par l'autorité n'a aucune crédibilité, surtout avec déclaration de la banque centrale que le taux d'inflation (basé sur l'indice des prix à la consommation) avait chuté dans la période de l'application du financement de 5,59% fin 2017 à 3,1 % à la mi-2019.

Et pour la monnaie nationale a perdu 9,87% de sa valeur face à l'euro de fin 2017 à fin 2018, et que dans les tribunaux officiels, dont nous savons qu'ils sont contrôlés par l'État, dans le marché parallèle dans lequel la valeur des dinars ne sera soumise qu'à la règle de l'offre et la demande La monnaie nationale a perdu environ 40 % de sa valeur face à l'euro, et ce qui avait un impact négatif sur le produit importé ou produit à l'intérieur avec des équipements importés Cela ne pouvait qu'augmenter le taux d'inflation, en particulier pour les biens importés du l'Union européenne et les États-Unis.

3.6.2. Les nouvelles réformes sur le secteur financier islamique en Algérie :

le 04 novembre 2018, la banque centrale a tenté de réguler le marché financier sans intérêt secteur ou ce qu'il a appelé « la banque participative » avec le règlement 18-02, ce dernier vise à attirer l'épargne du marché parallèle, après l'échec de l'emprunt obligataire (qui n'attirent que 568 milliards de da, représentant seulement 10,44% de la masse monétaire hors système bancaire) (centrale, 2021), et ils optent pour le financement non conventionnel pour rembourser le titulaire de les obligations).

Le problème avec ce règlement est qu'il n'y a pas une réelle application de ses articles, l'autorité légalement habilitée à accorder la licence à toute institution financière souhaitant traiter avec Produits islamiques, il n'a pas établi jusqu'à la publication du nouveau règlement en mars 2020.

Et il n'y a aucune réglementation de l'audit de la charia, ce qui facilite la tâche des musulmans. Institutions financières pour faire face aux systèmes de contrôle de la charia, en

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique

matière de conformité de celui-ci opérations avec les règles et dispositions de la charia, (c'est une contradiction dans la règlement, de sorte que si l'on suppose que l'objectif de ce règlement est de reconnaître marché de la finance participative et de sa régulation, et réformé ses dispositions et réglementations qui ont poussé ces institutions à commettre des violations de leurs opérations et à dévier des termes et dispositions de la charia (en particulier le tr.la clé de cela est la réglementation de l'audit de la charia, et lui a donné le pouvoir légal d'exécuter ses opérations.

Parmi les articles les plus importants qui n'ont pas été appliqués figurent les fenêtres participatives au niveau des banques traditionnelles, vrai que les articles de 5 à 7 réglementent le statut de ceux fenêtres, mais aucune fenêtre n'était ouverte, jusqu'à la publication du nouveau règlement (20-02) en mars 2020, en commençant par l'ANB.

L'ouverture de guichets participatifs sera très importante pour faciliter la migration financière, pour ceux qui ont un compte bancaire dans les banques traditionnelles, et traitent avec ses produits, mais s'ils ont l'alternative islamique appropriée, ils y passeront sans couper ces relations avec les banques, ou ceux qui ont des comptes à ce niveau, mais c'est obligatoire (en tant que employé ou propriétaire d'une entreprise ou bénéficiant d'un soutien financier gouvernemental programme).

Et selon le président de la république après l'ouverture des fenêtres islamiques à au niveau de la banque traditionnelle, elle encaisse 1 milliard de DA en un mois seulement, ce qui est très signe encourageant.²²

²² -direction, t. NT. (2013). L'évolution de la balance commerciale algérienne de 2000 à 2013. 01. Algérie. factbaak, t. w. (2017). Explorer tous les pays - dette publique algérienne.Explorer tous les pays - dette publiquealgérienne. Service, t. un. (2018). La banque centrale expose les évolutions majeures en 2018. La banque centrale expose les évolutions majeures en 2018, 01. Algérie.

-Banque, t. c. (2017). RÈGLEMENT 17-03 MODIFIANT ET COMPLÉTANT LE RÈGLEMENT 09-02 DU 26 -MAI RELATIF AUX OPÉRATIONS, INSTRUMENTS ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE POLITIQUE MONÉTAIRE. RÈGLEMENT 17-03 MODIFIANT ET COMPLÉTANT LE RÈGLEMENT 09-02 DU 26 MAI RELATIF AUX OPÉRATIONS, INSTRUMENTS ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE POLITIQUE MONÉTAIRE, 12. Algérie.

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique

3.7. Section 3 : Risques liés au financement non conventionnel

Les schémas de financement non conventionnels comportent plusieurs risques. Risqué Nous allons lutter contre l'inflation dans une large mesure. Alors le gouvernement est en danger Aucun ajustement n'est effectué (aléa moral). Il y a aussi des problèmes avec la crédibilité de BA Opération. Nous abordons également le risque de chute des investissements privés en raison du manque de Confiance, risque de mauvaise allocation des ressources financières

Moderniser le système financier. Enfin, nous abordons les risques liés à la coupure de courant d'Achats, hausse du chômage et hausse des inégalités.

3.7.1. Risque inflationniste.

Le principal argument contre les systèmes de financement non conventionnels est le risque d'inflation. L'idée est que la création d'argent augmente la masse monétaire, qui à son tour augmente le prix. C'est un argument traditionnel, aussi

Les opposants à ces plans se trouvent aux États-Unis et en Europe. Nous n'avons pas observé ce genre d'inflation, et le bon suivi par les banques centrales de ces pays y est pour beaucoup.

Nous pensons qu'avec un bon monitoring de la BA, le risque inflationniste est aussi faible à court terme pour notre pays à cause du déficit de la balance de paiements. La destruction de monnaie va continuer. Comme nous l'avons déjà mentionné, la BA a injecté énormément de liquidités depuis juin 2014 : 5235 mds DA du FRR (création monétaire) ; 1894 mds des reprises de liquidités ; au moins 500 DA mds par l'open market et le refinancement des banques (création monétaire); et près de 750 mds DA grâce aux deux baisses des réserves obligatoires. Autrement dit, depuis juin 2014 la BA a injecté dans le système financier 8429 mds DA dont 5785 mds sont une création monétaire. Malgré toutes ces injections de liquidités, la masse monétaire M2 est restée relativement stable passant de 12858 mds DA en juin 2014 à 13945 mds DA fin décembre 2016 (voir Bulletin Statistique de la BA numéro 37).

Evidemment, la liquidité bancaire a beaucoup baissé sur la même période. L'inflation a certes atteint un pic de 7%, mais cette inflation a été générée par la baisse du dinar, l'augmentation du prix de l'énergie, l'augmentation de la TVA, ainsi que par le dysfonctionnement des marchés, en particulier celui des produits frais. Dans tous les cas, 7% est bien loin des niveaux alarmants que certains prédisent. Sur le plan monétaire, il n'y a aucune différence entre ces injections

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique

monétaires et une utilisation prudente d'un financement non conventionnel. Il 10 pourrait y avoir néanmoins une différence à cause des anticipations des agents qui auraient des conséquences non pas sur l'inflation mais l'investissement (voir ci-dessous).

Evidemment le monitoring de la BA dans l'injection des liquidités d'un programme de financement non conventionnel est très important pour contenir l'inflation. Le financement du déficit budgétaire est étalé dans le temps et ne devrait donc pas créer des tensions inflationnistes. Par contre les programmes massifs de remboursement de la dette publique et d'autres dettes sont très inquiétants non seulement par leur montant mais aussi par leur échéancier.

Un remboursement de ces dettes non étalé dans le temps augmenterait de manière très élevée et très significative la masse monétaire et la liquidité bancaire, ce qui pourrait augmenter de manière significative l'inflation. La solution la plus simple nous semble être l'étalement dans le temps du remboursement de ces dettes avec des obligations à différentes maturités, par exemple trimestrielles, que leur détenteur pourraient utiliser comme collatéral, voire vendre. Cette période pourrait être par exemple une année pour les créances auprès des entités privées, deux années pour les créances auprès de Sonatrach et trois années pour celles des banques publiques. Une autre solution serait que la BA se lance à nouveau dans un programme de reprises de liquidités. Cette solution sera probablement efficace pour contenir l'inflation mais elle montrerait l'absurdité d'une injection massive de liquidités (injection et reprise de liquidités concomitantes).

L'inflation pourrait évidemment augmenter pour d'autres raisons, par exemple par la reprise de la baisse du dinar et aussi de la baisse des subventions, en particulier énergétiques.

Le vrai risque de l'inflation se situe à la fin de ce programme en cas d'échec à ramener les deux déficits à des niveaux raisonnables et de quasi-épuisement des réserves de change. Dans ce cas, l'appel au financement externe deviendra inévitable. Il se fera probablement par l'intermédiaire du FMI car la dette interne serait très élevée et il sera difficile de trouver des bailleurs de fonds privés. La première mesure que réclamera le FMI sera une baisse massive et brutale du dinar. Cette baisse serait énorme si d'ici là la valeur du dinar n'est pas gérée de manière orthodoxe et donc dévaluée pour la ramener à sa valeur qui reflète les fondamentaux de l'économie (prix du baril ; investissement public ; productivité ; différentiel d'inflation avec les partenaires ; déficits budgétaire et de la balance des paiements). Le pays a connu cet épisode lors de l'ajustement structurel de 1994: baisse du dinar de 33,4% en 1994, 26,5% en 1995, 13% en 1996 et 5% en 1997. La conséquence pour l'inflation a été terrible : 29% en 1994, 30% en 1995, 18,7% en 1996 et 5,7% en 1997, sans parler de la hausse du chômage et de la récession de 1994 (-0,9%) qui a suivie celle de 1993 (-2,1%). Personne n'a envie de revivre ce cauchemar.

Nous abordons ici un point qui n'est pas lié au plan de financement non conventionnel mais à

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique

la baisse du dinar et ses conséquences sur l'inflation ; ce point concerne les licences d'importation. A quoi servent les licences d'importations ? Elles ont deux rôles. D'abord protéger certains secteurs de la production nationale. C'est souvent le cas pour les produits agricoles (qu'il faut absolument protéger) et aussi pour protéger les industries naissantes. Dans le premier cas les licences sont établies sur de longues périodes avec souvent une formule de contingentement tarifaire que l'OMC permet, c'est-à-dire que les droits de douanes augmentent selon des seuils de quantités globales importées. Dans le second cas, les licences ne sont établies que pour quelques années.

Le second rôle est de palier aux effets négatifs du lissage de la baisse du dinar. Chez nous, la valeur du dinar est fixée par la Banque d'Algérie en tenant compte de fondamentaux. La baisse observée entre juin 2014 et janvier 2016 a été lisse et non pas brutale comme par exemple en Russie. Un tel lissage permet de ne pas avoir une inflation trop élevée et de ne pas étrangler l'économie comme ce fut le cas en Russie (pic de l'inflation à 16%, des taux d'intérêts supérieurs à 16%, et récession pendant deux années). Le désavantage de lisser la baisse du dinar est que certains produits, en particulier de consommation, continuent d'être importés massivement alors que la conjoncture économique ne s'y prête plus. C'est typiquement le cas des voitures. Les licences d'importation sont justifiées dans ces cas, mais certainement pas de manière généralisée. En effet, établir des licences restreint les quantités des produits concernés et augmente donc automatiquement leurs prix de manière assez brutale. En conséquence, appliquer les licences d'importation de manière généralisée augmente fortement et de manière brutale l'inflation, ce qu'essaye justement d'éviter une baisse lisse du dinar.²³

²³ [1] Face aux contre-chocs pétroliers : L'emprunt national est une urgence économique. R. Boucekkine, E. Chitour et N. Meddahi, mars 2016.

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique

3.7.2. Risque d'aléa moral du Gouvernement.

Une question fréquemment posée dans les discussions de refinancement de la dette extérieure des pays en difficulté et découplage.

Une partie de la dette est justifiée par l'impossibilité de remboursement par ces pays. Les opposants à cet argument utilisent toujours la même réponse, que les économistes appellent cela un « aléa moral » : si vous effacez la dette, le pays pourrait refaire la même erreur et revenir dans quelques années appelant à nouveau à l'élimination de ses dettes... parallèlement aux politiques de dépenses les périodes 1980-1986 et 2004-2014 ont été incroyables. De plus, en juin 2014, l'Algérie économise beaucoup d'argent dans le FRR et dispose de près de 200 milliards de dollars de réserves de change. Une fois après plus de trois ans, le FRR est vide, et les réserves de change ne sont plus que de 100 milliards de dollars, mais comme le suggèrent les déficits budgétaires et de la balance des paiements, ne faisant presque rien faire des ajustements.

3.7.3. Crédibilité et missions de la Banque d'Algérie

La Banque d'Algérie a complètement piétiné. Le problème n'est pas le financement non conventionnel, mais les conditions de financement. Le texte des nouvelles dispositions de la loi annonce avec un délai de cinq ans. Le programme a été considéré comme toxique dès le départ. Formes de financement non conventionnelles. Il n'y a pas d'achat direct d'obligations par la BA (souverains ou non) dans la réglementation, ce qui corrige ce texte. Il n'y a aucune raison de limiter cette possibilité dans le temps.

C'est le rôle de la BA est de décider quand le faire ou ne pas le faire, le montant engagé et le délai. Utiliser des paramètres qui dépendent des conditions économiques et ne peuvent donc mentionner dans la loi. De plus, un vrai problème peut survenir lorsque au bout de cinq ans, si le Trésor ne peut pas rembourser l'obligation. De nouvelles obligations sont généralement émises ; si la BA ne peut pas le faire ?

Aussi, il est surprenant que le département du Trésor soit désigné dans la loi pour utiliser l'argent :

Les obligations émises par l'État sont les mêmes. L'une des cibles de l'opération spécifiée est la réduction du déficit de la balance des paiements est-elle encore plus surprenante : la BA contrôle la

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique

valeur du dinar, qui est ce qui fait persister ce déficit, car il quitte le dinar Surfait. Mais le pire est ailleurs. Notre compréhension juridique du texte peut être incorrecte "Malgré toute disposition contraire, la Banque d'Algérie continue de..." conseille Les termes réussis sont supérieurs aux autres termes et tâches du BA. Mais la première tâche Le principe de base de BA est les dispositions de l'article 35 de la loi sur la stabilisation des prix.

Crédit et monnaie adoptés en août 2010.

Qu'est-il arrivé à la mission de stabilisation des prix? Le texte de la loi doit être simple Limité à la disposition selon laquelle la BA peut acheter des obligations directement auprès du Trésor.

L'annonce de la création d'une commission indépendante pour contrôler la mise en œuvre du plan de financement non-conventionnel finit d'achever le peu de crédibilité de la BA.

3.7.4. Risque de baisse de l'investissement privé

A court terme, c'est le plus gros risque, c'est Les attentes des entrepreneurs et leur confiance dans les politiques nationales. gouvernement. Depuis l'annonce du plan de financement, c'est une véritable panique dans le pays Non conventionnel.

Il est très raisonnable que les entrepreneurs préfèrent reporter leur travail Investissez en attendant une période de calme. La majeure partie de cet argent peut De plus, se réfugier dans les monnaies du marché parallèle, permettant au taux de change parallèle d'atteindre niveau sans précédent.

Le pire scénario est même une panique bancaire, entraînant des retraits massifs l'argent de la banque une annonce médiatique que la poste limitera les retraits à 5000 DA chaque jour est très dangereuse. Nous devons arrêter de telles mesures et nous devons redoubler d'efforts. Commencez par une bonne communication sur le plan (montant et calendrier) pour rassurer tout le monde, en particulier les entrepreneurs. D'autre part il l'envoi d'un signal budgétaire fort serait très utile.

Nous pensons qu'il faut défiscaliser à 100% les bénéfices réinvestis. Les investissements directs étrangers (IDE) risquent aussi de manquer, du moins ceux qui ne sont pas totalement exportateurs. D'abord il y a un ralentissement économique et en général ce genre de périodes n'est pas propice aux IDE. Par ailleurs, le dinar est très surévalué et il est évident que ce n'est pas durable, ce qui veut dire que la contrepartie en devises des revenus futurs va baisser, ce qui décourage l'investissement étranger. Ces investisseurs vont préférer attendre que le dinar soit ajusté pour venir investir dans le pays.

Cet argument ne s'applique pas aux sociétés totalement exportatrices comme celles exerçant dans le secteur des hydrocarbures. Enfin, la vérité est que le pays n'a plus les moyens de la règle

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique

du 51/49 et qu'il faut s'en débarrasser au plus vite.²⁴

3.7.5. Pouvoir d'achat et chômage.

« takachouf » dure depuis près de trois ans. Population fatigué, pas d'espace ouvert en vue. Les prix continueront d'augmenter, surtout si le dinar reprendre la baisse, sans parler des prix de l'énergie qui doivent remonter, du moins pour tranches supérieures. De plus, le chômage augmente et continuera d'augmenter.

Enfin, les inégalités peuvent augmenter et exacerber les climats sociaux.

En ce qui concerne les prix, leur hausse est inévitable. Cela devrait s'atténuer avec le temps.

Les pouvoirs publics doivent accorder une attention particulière au chômage, qui est un les racines de l'exclusion sociale et ce que le pays a vécu après le choc pétrolier 1986. Enfin, l'État devrait probablement augmenter l'aide sociale pour éradiquer la pauvreté.²⁵

La pauvreté et les inégalités. Nous pensons que le gouvernement devrait mettre en place un régime de réduction des charges sociales comme nos voisins maghrébine. Cette goutte elle devrait se faire progressivement en lien avec la réforme des subventions.

Notez que nous sommes favorables aux réductions d'impôts, pas aux augmentations les salaires, car seule l'économie formelle peut en bénéficier, et encore moins le droit l'augmentation des salaires créera des fonds sociaux. De plus, il faut augmenter allocations familiales, bourses d'études et aides aux plus démunis.

Doit également renforcer les programmes d'aide à l'emploi pour lutter contre le chômage

²⁴ [2] Pour faire face au contre-choc pétrolier : Quelle politique budgétaire ? Comment financer l'économie ? R. Boucekkine et N. Meddahi, octobre 2015

²⁵ « Art. 35. La banque d'Algérie a pour mission de veiller à la stabilité des prix en tant qu'objectif de la politique monétaire, de créer et de maintenir, dans les domaines de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables à un développement soutenu de l'économie, tout en veillant à la stabilité monétaire et financière. A cet effet, elle est chargée de régler la circulation monétaire, de diriger et de contrôler, par tous les moyens appropriés, la distribution du crédit, de réguler la liquidité, de veiller à la bonne gestion des engagements financiers à l'égard de l'étranger, de réguler le marché des changes et de s'assurer de la sécurité et de la solidité du système bancaire ».

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique

3.7.6. Risque de non modernisation du système financier

Autres risques d'injection de devises ce sont les banques qui se retrouvent à nouveau avec des liquidités excédentaires, non plus encourager une meilleure collecte de l'épargne et l'innovation en créant des produits financiers attractifs.

Mettre en œuvre une politique de taux d'intérêt orthodoxe et surveiller les injections de manière appropriée la liquidité de BA devrait atténuer ce risque, mais il est réel.

Pays en tant qu'actionnaire les banques publiques uniques représentant 90% du marché doivent absolument agir modernisation le système financier pour tirer la croissance et pour équiper le pays d'un outil fondamental pour le financement et la diversification de son économie.²⁶

²⁶ [3] Investir à la bourse des actions d'Alger ? N. Meddahi, août 2017.

4] Quel avenir pour les investissements de nos grandes entreprises nationales ? R. Boucekkine, E. Chitour et N. Meddahi, mai 2016.

Chapitre III : L'effet de L'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro-économique

3.7.7. Conclusion:

Le problème de l'utilisation de la finance islamique comme outil pour attirer des économies de marché parallèles axées sur les ménages est planifié sans aucune base scientifique, le rapport Findex sur l'inclusion financière convient que seulement 5% des Algériens en 2017 ne sont pas bancarisés pour des raisons religieuses, et c'est le cas en la plupart des pays MENA, ce qui signifie qu'il existe d'autres raisons à l'augmentation de la taille du marché parallèle, comme détaillé dans le rapport 2017, telles que la couverture géographique, le niveau d'éducation et la rentabilité . Les marchés parallèles et, bien sûr, la bureaucratie du secteur bancaire algérien.

Réforme du système comptable bancaire, légalisation de l'audit de la charia, suivant le modèle du comité bancaire dans l'audit financier traditionnel, habilitant l'État choraïque à superviser le fonctionnement des institutions financières et obligeant le comité d'audit de la charia des banques à faire rapport aux autorités de l'État , qui habilite par la suite cette dernière Le pouvoir de contrôler le fonctionnement de la banque et de contrôler le système de contrôle de la charia et lui donne le pouvoir d'imposer une série de sanctions en cas de violation des termes et dispositions de la charia régissant les activités bancaires islamiques, selon Article 102 du décret n° 03-11 Simule les relations entre la commission bancaire et les commissaires aux comptes et les établissements bancaires, dans lesquelles il est libre de leur infliger des sanctions, qui vont de la condamnation, de l'avertissement à l'interdiction de leurs fonctions dans la banque qui a fait l'objet de la contravention, à l'interdiction et résiliation de leur licence de contrôle et d'audit dans le secteur financier en 3 ans.

27

²⁷ -N°77, t. o. (2016). La loi de finances 2017. La loi de finances de 2017, 65. Algérie.
-service, t. un. (01, 10 2020). L'agence de presse algérienne. (t.a. service, Éditeur) Récupéré sur les financements non conventionnels : le trésor détient encore 610,5 milliards da. : <https://www.aps.dz/ar/economie>
-banque, t. c. (2003). L'arrêté 03-11 relatif à l'argent et au crédit. L'arrêté 03-11 relatif à la monnaie et au crédit, 07. Algérie. -banque, t. c. (2017). La loi 17-10, complétant l'ordonnance 03-11. La loi 17-10, complétant l'arrêté 03-11, 01. Algérie. -banque, t. c. (2017). La loi 17-10, complétant l'ordonnance 03-11. La loi 17-10, complétant l'arrêté 03-11, 01. Algérie.



Conclusion générale

Conclusion générale

Le financement non conventionnel engagé en Algérie depuis janvier 2018 suite à l'épuisement des fonds de régulation des recettes (FRR) a permis de faire face aux besoins de liquidité né de la nécessité du financement des différents secteurs de l'économie. Cependant, cette masse de liquidité engagée sur le marché va certainement entraîner des conséquences néfastes sur l'inflation qui reste un problème très important avec le chômage au niveau macro-économique.

En effet, le chômage et l'inflation sont les deux préoccupations majeures de la banque centrale. Cependant, le financement non conventionnel a permis le maintien des niveaux des salaires des fonctionnaires et les retraités ainsi que le financement des subventions des produits de première nécessité.

Le déficit budgétaire constitue un enjeu majeur pour chaque Etat, étant donné que cet indicateur influence d'une façon substantielle l'activité économique. Cette dernière et selon certains économistes, notamment les Keynésiens, peut être relancée en période de récession par l'accroissement des dépenses publiques engendrant par la suite un déficit. Celui-ci et selon d'autres économistes à l'instar des libéraux, c'est un élément neutre dans la sphère économique, vu que le budget de l'Etat doit être établi en équilibre.

Ces déficits ont été financés dans la majorité des cas par les disponibilités du FRR, ces dernières ont commencé à se rétrécir depuis 2013, mais encore plus avec l'arrivée de la crise financière de 2014, où ces disponibilités ont atteint leur seuil minimum prévu par la réglementation en fin 2016.

Ainsi, la crise amorcée depuis 2014 a impacté négativement notre économie. Cette situation se résume, par le recul des réserves de change depuis 2015, où ces dernières s'élèvent à **143 Milliards de dollars**, contre **195 Milliards de dollars** en 2014, avant de connaître un fléchissement suite à la persistante baisse des cours du pétrole conjugué à la lourde facture des importations. Le montant de ses réserves s'est établi à **102,4 Milliards de dollars** en fin septembre 2017, et selon les prévisions déclarées par le ministre des finances, ces réserves vont reculer à **97 Milliards de dollars** en fin décembre 2017 et à **85,2 Milliards de dollars** en fin 2018.

Conclusion générale

Les autres indicateurs macroéconomiques ont été également touchés par la crise, et c'était le cas du solde de la balance commerciale qui a enregistré en 2015, son premier déficit après dix-huit années d'excédent. Elle s'est soldée par un déficit de **17,03 Milliards de dollars** en 2015, **17,84 Milliards de dollars** en 2016 et un solde déficitaire d'un montant de **7,3 Milliards de dollars** jusqu'à mois d'août 2017. Quant à l'inflation, celle-ci a connu des taux de 2,9 % en 2014, 4,8% en 2015 et 6,4% en 2016. De ces conséquences négatives sur l'économie algérienne, il en découle que la 2ème hypothèse relative aux répercussions de la chute des prix du pétrole depuis 2014 est confirmée.

Aussi L'augmentation de la masse monétaire ou la création d'une monnaie artificielle sans qu'il y ait en contrepartie de la production vas créer un déséquilibre ce qui engendrera de l'inflation, ce qui peut ouvrir la porte à une vraie surenchère financière. Cette forte inflation réduit sensiblement la valeur de la monnaie, le pouvoir d'achat, la consommation, la demande, la croissance du PIB par habitant, la production et enfin la croissance économique. La planche à billet conduit l'économie vers une spirale destructrice et selon les économistes algériens, l'Algérie doit se préparer à une inflation à quatre chiffres, alors que l'inflation est actuellement estimée à 7%.

En effet, si une plus grande quantité d'argent circule dans l'économie algérienne sans contrepartie de création de richesse, c'est la valeur de la monnaie qui devient moindre. Parallèlement, l'augmentation de la masse monétaire alimente la spéculation sur toutes sortes d'actifs et les mal-investissements. Cet argent créé est qu'un bénéfice capté par une oligarchie financière et un capitalisme de connivence, car la planche à billets profite d'abord à ceux qui sont bien placés pour recevoir le « nouvel argent » (effet Cantillon) et l'investir sur les marchés.

De ce qui précède plusieurs économistes algériens préconisent que la Banque d'Algérie doit favoriser le marché financier au lieu d'imprimer des billets pour répondre aux besoins du trésor. Car les conséquences d'un tel mode de financement ne peuvent être que catastrophique pour l'économie algérienne, surtout en terme d'inflation.

Les politiques monétaires non conventionnelles mettent en évidence la variété des instruments dont disposent les banques centrales pour conduire leur politique monétaire. Même lorsqu'elles ont déjà fortement réduit leurs taux d'intérêt directeurs et même lorsque les marchés ne fonctionnent plus ou que l'intermédiation bancaire se bloque, elles ont encore de

Conclusion générale

puissants moyens d'actions pour influencer le coût de financement de l'économie. Les mesures non conventionnelles peuvent prendre plusieurs formes :

- (i) Pilotage des anticipations des agents par l'annonce du maintien des taux de politique monétaire bas pour une longue période,
- (ii) Achat ferme d'actifs financiers de long terme,
- (iii) Assouplissement des conditions de crédit, via notamment l'élargissement des collatéraux acceptés,
- (iv) et enfin d'assouplissement quantitatif à travers des injections massives de liquidités



Bibliographie

Bibliographie

Ouvrage:

- A. BENASSY, « Politique économique », Ed De Boeck, 1
-1èreEd, Paris, 2004. P120.
- 20M. MONTOUSSE, D. CHAMBLAY, « 100 fiches pour comprendre les sciences économiques », Ed BREAL,Ed, 2005, Paris, P196.
- 1BOISSIEU C. (1998), Monnaie et économie chronique de la politique monétaire, Etats-Unis-France, éditionECONOMICA, Paris, P.48. 2LASARY (2007), Economie générale, EL DAR EL OTHMANIA, Alger, P. 159 .
- Banque d'Algérie (2019), op.cit., p.6..
- 8 MOHAMED KOBTAN « le trésor public » office des publications universitaires, ben-aknoun Alger,P 5 FRNCOIS BLOCH-LAINE « revu économique 2 » librairie armand colin année 1954 p 130 10
- FRNCOIS BLOCH-LAINE « revu économique 2 » librairie armand colin année 1954 p 129.
- 1 MANSOURI Mansour « Système et pratiques bancaire en Algérie » édition HOUMA ALGER 2005 p 15 et 16 2 MANSOURI Mansour, Op, cité, p 17-20 .
- 1 Cours de Lise Patureau : chapitre III La politique budgétaire, Université de Lille 1 & Lille 3 in :
- 2 C. Bouthevillain, G. Dufrénot, Ph. Frouté, L. Paul « les politiques budgétaires dans la crise », éd. De Boeck,
1ère édition, Louvain-la-Neuve, 2013, P 20.
- 3 Alexandre Siné, « l'ordre budgétaire, l'économie politique des dépenses de l'Etat », éd. Economica, Paris,
2006, P 96.
- 1 C. Bouthevillain, G. Dufrénot, Ph. Frouté, L. Paul « les politiques budgétaires dans la crise », éd. De Boeck,
1ère édition, Paris, 2013, P72.

Cours et autres documents :

- 2 Economie politique actuelle - Chapitre 7 Conjoncture, budget et politique budgétaire. In :
- 2 Plan d'action du Gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République, Service

Bibliographie

Du Premier Ministre, Août 2017, P 05.

.- 1 Office National des Statistiques (ONS).

2 Algérie Presse Service, Financement non conventionnel : les risques inflationnistes sont maîtrisables (la BA),

--direction, t. NT. (2013). L'évolution de la balance commerciale algérienne de 2000 à 2013. 01. Algérie.

-factbaak, t. w. (2017). Explorer tous les pays - dette publique algérienne.Explorer tous les pays - dette publique algérienne.

-service, t. un. (01, 10 2020). L'agence de presse algérienne. (t.a. service, Éditeur) Récupéré sur les financements non conventionnels : le trésor détient encore 610,5 milliards da. :

Service, t. un. (2018). La banque centrale expose les évolutions majeures en 2018. La banque centrale expose les évolutions majeures en 2018, 01. Algérie.

-Banque, t. c. (2017). RÈGLEMENT 17-03 MODIFIANT ET COMPLÉTANT LE RÈGLEMENT 09-02 DU 26 MAI RELATIF AUX OPÉRATIONS, INSTRUMENTS ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE POLITIQUE MONÉTAIRE. RÈGLEMENT 17-03 MODIFIANT ET COMPLÉTANT LE RÈGLEMENT 09-02 DU 26 MAI RELATIF AUX OPÉRATIONS, INSTRUMENTS ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE POLITIQUE MONÉTAIRE, 12. Algérie.

-banque, t. c. (2019, avril). Le point sur la situation des financements non conventionnels. Le point sur la situation des financements non conventionnels,06. Algérie.

-centrale, l. b. (2021). Rapport de la banque centrale sur l'évolution de la situation monétaire et prudentielle à fin 2020. Annuel, la banque centrale, Alger.

Site Internet :

<https://www.aps.dz/ar/economie>

http://www.mi.public.lu/publications/relation_communes/examens_matières/ecopol.pdf, p6,12/09/14.

www.mi.public.lu/publications/relation_communes/examens_matières/ecopol.pdf.

<http://lise.patureau.free.fr/Papiers/Cours/Polqtq%20Eco%20Slides%20Chap€€3.pdf> .

- <http://www.bank-of-algeria.dz/>.

- <http://www.bank-of-algeria.dz/>.

-Source : www.m-lasserre.com/educpop/dossiermonnaie/4lesystemebancaire.htm.

-Source : la Banque d'Algérie.

Bibliographie

Textes législatifs et réglementaires :

1 Loi n° 2000-02 du 27/06/2000, portant Loi de Finances Complémentaire 2000.

1 Loi N° 03-22 du 28/12/2003 portant Loi de Finances pour 2004.

2 Ordonnance N° 06-04 du 14/07/2006, portant Loi de Finance Complémentaire pour 2006.

3 Loi n°16-14 du 28 décembre 2016 portant loi de finances pour 2017.

- 1 Pour plus de détail, consulter la Loi n°16-14 du 28/12/2016, portant loi de finances pour 2017, article 70.

- La loi de finances 2021 stipule que le dinar se dépréciera d'environ 5% par an jusqu'en 2023.

-N°77, t. o. (2016). La loi de finances 2017. La loi de finances de 2017, 65. Algérie.

-banque, t. c. (2003). L'arrêté 03-11 relatif à l'argent et au crédit. L'arrêté 03-11 relatif à la monnaie et au crédit, 07. Algérie.

-banque, t. c. (2017). La loi 17-10, complétant l'ordonnance 03-11. La loi 17-10, complétant l'arrêté 03-11, 01. Algérie.

-banque, t. c. (2017). La loi 17-10, complétant l'ordonnance 03-11. La loi 17-10, complétant l'arrêté 03-11, 01. Algérie.

-banque, t. c. (2019). Le contrat de la politique monétaire. Le contrat de la politique monétaire, 03. Algérie.

Source, Rapports, articles et Revus :

- 1 Article 16 de l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit.

2 Article 18-24 de l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit.

- 1 Article 62 de l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit.

-3 Article premier de la loi n°17-10 du 11 octobre 2017, qui complète l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 Relative à la monnaie et au crédit

-Article publié le 26/09/2017. <http://www.aps.dz/economie/63295-financement-non-conventionnel-les-risquesinflationnistes-Sont-maitrisables-banque-d-Algérie>

- 3 Article premier de la loi n°17-10 du 11 octobre 2017, qui complète l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003

Relative à la monnaie et au crédit

.¹ -N°77, t. o. (2016). La loi de finances 2017. La loi de finances de 2017, 65. Algérie.

-service, t. un. (01, 10 2020). L'agence de presse algérienne. (t.a. service, Éditeur) Récupéré sur les financements non conventionnels : le trésor détient encore 610,5 milliards da. :

<https://www.aps.dz/ar/economie>

-banque, t. c. (2003). L'arrêté 03-11 relatif à l'argent et au crédit. L'arrêté 03-11 relatif à la monnaie et au crédit,

07. Algérie. -banque, t. c. (2017). La loi 17-10, complétant l'ordonnance 03-11. La loi 17-10, complétant l'arrêté 03-11, 01. Algérie. -banque, t. c. (2017). La loi 17-10, complétant l'ordonnance 03-11. La loi 17-10, complétant l'arrêté 03-11, 01. Algérie.



Table des matières

Table des matières

Remerciements.

Dédicaces.

Liste des tableaux et figures

Liste des abréviations

Sommaire

<i>CHAPITRE I/ SYSTEMEBANCAIRE ALGERIEN</i>	5
1. CHAPITRE 1.....	6
1.1. INTRODUCTION :.....	6
1.2. LA GENERALITE SUR LE FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL :	8
1.2.1. LA NECESSITE ET DE LA FAISABILITE DU FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL	8
1.2.2. FINANCEMENT EXTERNE.....	8
1.2.3. LES DINARS MANQUENT TERRIBLEMENT	8
1.2.4. BENEFICES A VENIR DE LA BA.	9
1.2.5. MONTANT ET ECHEANCIER DU PROGRAMME DE FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL.	10
1.2.6. OBLIGATIONS EMISES DANS LE CADRE DU FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL :	11
1.3. ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL : ORTHODOXIE MONETAIRE ET COMMUNICATION.....	11
1.3.1. UN DINAR LARGEMENT SUREVALUE.....	12
SECTION 1 : DEVELOPPEMENT DE SYSTEME BANCAIRE ALGERIENNE.....	14
1.4. La loi sur la monnaie et le crédit n°90-10 du 14 Avril 1990 :	14
1.4.1. Ordonnance n°03-11 du 26 Août 2003 :	15
1.4.2. Ordonnance n°10-04 du 26 Août 2010 :	15
1.4.3. Le système bancaire dans la période actuelle :.....	16
1.5.1. INTRODUCTION :	18
1.5.2. DEFINITION DE LA POLITIQUE MONETAIRE	19
1.5.3. LA RESERVE OBLIGATOIRE :	20
Graphique: évolution du taux des réserves obligatoires (2002-2013)	21
1.5.4. LES INTERVENTIONS SUR LE MARCHE INTERBANCAIRE :	21
1.5.5. LA REPRISE DE LIQUIDITE.....	23
Graphique N° 05 : évolution des taux des reprises de liquidités (2002-2013)	23
1.6. SECTION3 : LES ANOMALIES DU SYSTEME BANCAIRE ALGERIEN	24
1.6.1. Planche de billet :	24
1.7. DEFINITION.....	24

Table des matières

1.7.1. D'inflation :	25
1.7.2. Risque de fraude :	26
1.7.3. Le Retarde Technologie :	28
1.7.3.1. Interdire les crypto-monnaies :	28
1.7.4. Manque de paiements numériques :	28
1.7.5. Le comportement et les attentes des clients :	29
CHAPITER II / LE TRESOR NATIONLE	31
Introduction	31
2. SECTION 1 / : Le développement de relation Trésor nationale et la banque centrale.....	32
□ Définition de quelques auteurs Plusieurs auteurs ont défini le trésor public de leur point de vue qui son comme suit :	32
2.1. Les définitions du trésor public.....	33
2.2. Le rôle de trésor :	33
2.3. La banque centrale :.....	34
2.3.1. Définition banque centrale :	34
2.4. Le rôle de banque centrale algérienne :	35
2.4.1. La mission de la banque centrale algérienne	35
2.4.1.1. Stabilité monétaire	35
2.4.1.2. systèmes de paiement	35
2.5. Organisation de marché des changes.....	35
2.5.1. Gestion financière.....	36
2.5.2. Emission de la monnaie.....	36
2.5.3. Supervision bancaire.....	36
2.6. Organisation de la banque centrale d'Algérie	36
2.7. La direction de la banque d'Algérie	37
2.7.1. Le gouverneur	37
2.7.2. Les vice-gouverneurs.....	38
2.7.3. L'administration de la banque d'Algérie	39
2.8. Le conseil de la monnaie et de crédit :	40
2.8.1. Le Conseil prend les décisions individuelles suivantes :	41
Schéma 1 : les activités de la banque centrale.....	42
2.9. SECTION 2 /: Les anomalies de la politique budgétaire.....	43
2.9.1. Introduction :	43
2.9.2. Définition et objectifs de la politique budgétaire :	43
2.9.3. Objectifs de la politique budgétaire.....	44
2.9.3.1. Les objectifs conjoncturels :	44
2.9.3.1.1. Une hausse des dépenses publiques :	45
2.9.3.1.2. Une baisse des impôts :	45
2.9.4. Les objectifs structurels :	46
2.10. Le déficit budgétaire :	46
2.10.1. Généralités sur le déficit budgétaire :	47
2.10.3. Les causes du déficit budgétaire :	48
2.11. Le volume des dépenses publiques :	48
2.11.1. Insuffisance des recettes publiques :	49
2.12. Le financement du déficit budgétaire :	49
2.12.1. Les lignes de financement du déficit budgétaire :	50
2.12.2. Le Fonds de Régulation des Recettes (FRR).....	50
2.13. Conclusion :	52
Chapitre III / L'effet deL'Assouplissement Quantitative sur la Stabilité Macro- économique	53

Table des matières

3. Introduction :	48
3.1. Section 1 : Le déroulement du financement non-conventionnel	50
3.2. -Financement non-conventionnel :	50
3.3. Mesures prises en matière de dépenses.	51
3.3.1. Le nouveau modèle de croissance économique.	53
3.4. L'assouplissement du crédit comme un outil pour financer le déficit budgétaire :	55
3.5. La Réalisation des financements non conventionnels :	57
3.5.1. Chute de dinars :	59
3.6. Section 2 :L'effet du financement non conventionnel sur la stabilité macro- économique :	61
3.6.1. L'effet sur l'inflation :	61
3.6.2. Les nouvelles réformes sur le secteur financier islamique en Algérie :	61
3.7. SECTION 3 / :Risques liés au financement non conventionnel	63
3.7.1. Risque inflationniste.	63
3.7.2. Risque d'aléa moral du Gouvernement.	66
3.7.3. Crédibilité et missions de la Banque d'Algérie.	66
3.7.4. Risque de baisse de l'investissement privé	67
3.7.5. Pouvoir d'achat et chômage.	68
3.7.6. Risque de non modernisation du système financier	69
3.7.7. Conclusion:	70

BIBLIOGRAPHIE

RESUME

Résumé :

L'objectif de ce mémoire est de **Voir** les effets de financement non conventionnel sur la stabilité macro-économie en Algérie et la stratégie adoptée par les autorités algériennes suite à la mise en place de financements non conventionnels des finances publiques pour compenser le manque de liquidité causé par la chute des prix des hydrocarbures en 2014 dans le contexte de la crise financière a exclu la dette extérieure.

Des résultats obtenus, nous déduisons que ce nouveau modèle de croissance, en modifiant la Loi Monnaie et Crédit (17-10 10 novembre 2017), évitera de stopper le processus de développement économique et social. Cependant, plusieurs défis doivent être relevés, notamment la stimulation de la concurrence entre les entreprises et un rôle accru du secteur privé dans la stimulation de la croissance économique.

Mots clés : financement non conventionnel, banque centrale, macro-économie, politique budgétaire, planche a billets, croissance économique, finance islamique en Algérie, déficit budgétaire

Summary:

The objective of this thesis is to see the effects of unconventional financing on macroeconomic stability in Algeria and the strategy adopted by the Algerian authorities following the establishment of unconventional financing of public finances to compensate for the lack of liquidity. Caused by the fall in hydrocarbon prices in 2014 in the context of the financial crisis excluded external debt.

From the results obtained, we deduce that this new growth model, by modifying the Money and Credit Law (17-10 November 10, 2017), will avoid stopping the process of economic and social development. However, several challenges need to be addressed, including fostering competition between businesses and an increased role for the private sector in stimulating economic growth.

Keywords: unconventional financing, central bank, macro-economy, fiscal Policy, printing money, economic growth, Islamic finance in Algeria, budget deficit